

## VISION ÉNERGÉTIQUE DE L'ALGÉRIE À L'HORIZON 2030

# Concilier les besoins internes et les exportations

P3



## BANQUE D'ALGÉRIE

# Vers l'obligation d'appliquer les normes KYC aux banques

P3

## PÉTROLE

# Les Émirats arabes unis annoncent leur retrait surprise de l'OPEP

Les Organisation des pays exportateurs de pétrole s'apprête à perdre l'un de ses membres majeurs avec l'annonce du retrait des Émirats arabes unis, prévu pour le 1er mai 2026. Le pays quittera également l'alliance élargie OPEP+, qui comprend notamment la Russie. Selon l'agence officielle Wam, cette décision s'inscrit dans une stratégie énergétique de long terme, reflétant l'évolution du modèle économique émirien et l'accélération des investissements dans la production énergétique nationale. Membre de l'OPEP depuis 1967, ce départ inattendu pourrait fragiliser l'organisation, déjà marquée par des divergences internes sur les quotas de production et la gestion de l'offre. Le ministre émirien de l'Énergie, Suhail Mohamed Al Mazrouei, a expliqué que cette décision résulte d'une révision approfondie des orientations énergétiques du pays. Il a précisé qu'aucune consultation n'a été menée avec d'au-

tres États producteurs, soulignant le caractère souverain de ce choix. Dans un contexte de tensions sur les marchés pétroliers, notamment liées aux perturbations dans le détroit d'Ormuz, Abou Dhabi estime que ce retrait n'aura pas d'impact majeur sur les prix mondiaux. Toutefois, les marchés ont réagi par une hausse immédiate du baril avant une forte volatilité. Ce retrait traduit aussi la volonté des Émirats de reprendre le contrôle de leur production et de s'affranchir des quotas de l'OPEP. Troisième producteur mondial de pétrole, le pays a été contraint ces dernières années d'ajuster sa production en raison des tensions régionales. Avec cette décision, l'OPEP perd un acteur clé, ce qui pourrait réduire son influence sur la régulation des marchés pétroliers mondiaux.

R.N

DÉCARBONATION  
DANS LE SECTEUR  
INDUSTRIEL

L'Algérie recourt à  
l'expertise suédoise

La Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) et le Conseil international de l'industrie suédoise (NIR) a signé, hier à Alger, un accord sur le programme de partenariat pour la décarbonation du secteur industriel en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables. La cérémonie de signature de l'accord s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables et de l'ambassadrice du Royaume de Suède, ainsi que des cadres supérieurs de plusieurs secteurs ministériels et des représentants de partenaires nationaux et étrangers, a ajouté le communiqué. La signature de cet accord a été l'occasion d'échanger les expertises sur la décarbonation industrielle, en tant que l'un des principaux défis du développement durable et d'examiner la coopération entre l'Algérie et le Royaume de Suède pour accompagner les efforts de transition énergétique et promouvoir une industrie nationale plus durable et concurrentielle, ajoute le communiqué. La rencontre s'inscrit également dans le sillage de l'engagement de l'Algérie à poursuivre son processus dans le renforcement des partenariats internationaux et leur intégration dans les dynamiques énergétiques régionales et internationales, a précisé le document.

R.N

BATNA

Deux morts et 12  
blessés dont deux  
graves dans une  
explosion de gaz

Une explosion de gaz survenue, hier, dans une habitation familiale au quartier Route de Tazoult, dans la ville de Batna, a provoqué deux morts et 12 blessés, dont deux graves, ainsi que l'effondrement total du bâtiment, composé de deux étages. Selon les premières informations, l'explosion s'est produite dans des circonstances qui restent encore à déterminer, causant d'importants dégâts matériels sur les lieux, dans un climat de panique parmi les habitants des environs.

Les équipes de la protection civile se sont immédiatement rendues sur le lieu de l'incident où elles ont entamé les opérations de secours et procédé à l'évacuation des blessés vers le centre hospitalo-universitaire Benflis Téhimi, tout en sécurisant les lieux. D'autre part, les autorités compétentes ont ouvert une enquête approfondie afin d'élucider les circonstances de l'accident et d'en déterminer précisément les causes. Le wali de Batna, Ben Ahmed Riyad, accompagné des membres de la commission de sécurité, s'est déplacé sur place pour suivre de près l'évolution de la situation. Les victimes décédées et les blessés II a donné des instructions strictes visant à prendre toutes les mesures urgentes afin d'assurer une prise en charge optimale des blessés, à mobiliser tous les moyens humains et matériels nécessaires, ainsi qu'à mettre en alerte les différentes directions et organismes concernés pour une intervention immédiate et une coordination sur le terrain.

R.N

MINISTRE DU COMMERCE

La régulation du marché via  
la data et le numérique

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a affirmé que le projet de révision de la loi n° 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales s'inscrit dans la stratégie de l'État visant à instaurer un système plus transparent et plus efficace de gestion du commerce.

S'exprimant lors des réponses aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale, dans la soirée de lundi, la ministre a expliqué que cette nouvelle vision repose sur une transition d'un système de contrôle traditionnel vers un dispositif intelligent basé sur la numérisation et l'exploitation de données fiables. Elle a précisé que ce système s'appuie sur la mise en place d'une plateforme d'information intégrée permettant d'analyser les données du marché et d'anticiper les déséquilibres, afin d'améliorer la prise de décision publique et de renforcer la transparence.

La ministre a également souligné que les débats autour du projet de loi témoignent, selon elle, d'un niveau élevé de maturité législative chez les députés, indiquant que les différentes préoccupations exprimées ont été prises en compte dans le texte final, dans un équilibre entre encadrement du marché et soutien à l'activité économique.

Concernant la numérisation du registre du commerce, elle a mis en avant les progrès réalisés par l'État, notamment à travers l'adoption de l'enregistrement électronique et la simplification des procédures de création d'entreprises via une plateforme numérique, ce qui a permis de réduire les délais administratifs et d'améliorer le service public.

Le projet de loi prévoit également un délai d'un mois pour la mise à jour des informations du registre du commerce en cas de modification de la situation des opérateurs économiques, avec la possibilité d'effectuer ces démarches à distance afin de renforcer la flexibilité pour les acteurs

BANQUE D'ALGÉRIE

Vers l'obligation d'appliquer  
les normes KYC aux banques

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Lamine Lebbou, a annoncé, hier, à Alger la publication, dans une semaine, d'une nouvelle instruction destinée aux banques portant sur l'application des normes « Connaître son client » (KYC), dans le cadre de l'adaptation du système bancaire national aux évolutions des moyens de financement. M. Lebbou a précisé, lors d'une session de dialogue organisée en marge de la deuxième édition du « CEO Survey » au Centre international de conférences « Abdelatif Rahal », en présence de plusieurs membres du gouvernement, de responsables d'institutions et d'entreprises, ainsi que d'experts et d'acteurs économiques, que cette instruction sera obligatoire pour toutes les banques, tout en tenant compte de la spécificité des activités des opérateurs économiques. Ces derniers pourront, sur la base d'une simple déclaration, divulguer leurs revenus futurs et la manière dont ils seront utilisés « sans rencontrer



économiques. Dans le cadre de la simplification administrative, le texte introduit des mesures visant à réduire le nombre de documents exigés et à alléger les procédures, dans le but de favoriser la création d'entreprises et d'encourager l'investissement. S'agissant de l'intégration du commerce informel, la ministre a indiqué qu'une approche progressive est adoptée, fondée sur la création d'activités commerciales non permanentes et leur encadrement juridique, afin de les intégrer dans l'économie formelle et d'élargir le champ

du secteur organisé.

En conclusion, Amel Abdellatif a estimé que ce projet constitue une nouvelle étape vers la construction d'un marché national organisé et transparent, basé sur la bonne gouvernance et la coordination intersectorielle, renforçant ainsi la confiance entre les opérateurs économiques et soutenant le développement.

Le projet de loi est soumis à l'approbation des députés de la chambre basse du Parlement lors d'une séance plénière tenue hier mardi matin.

Séddik.Y

GUICHETS UNIQUES

Les textes réglementaires encadrant l'activité publiés dans une semaine

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekache, a annoncé, hier, à Alger que les nouveaux textes réglementaires encadrant l'activité des guichets uniques relevant de l'Agence seront publiés « dans un délai d'une semaine au plus », ce qui devrait améliorer la prise en charge des investisseurs. Cette annonce a été faite lors d'une session de dialogue organisée dans le cadre

de la deuxième édition de la rencontre tenue au Centre international des conférences « Abdelatif Rahal », par le cabinet d'études PwC, consacré à la présentation des résultats de l'enquête internationale PwC CEO Survey, en collaboration avec le Conseil du renouveau économique algérien, en présence de membres du gouvernement, de responsables d'organismes et d'institutions économiques, ainsi que d'experts.

Dans son intervention, M. Rekache a précisé que « suite à leur approbation par le gouvernement, les nouveaux textes encadrant le fonctionnement des guichets uniques seront publiés dans un délai d'une semaine au plus ». Après avoir qualifié la publication de ces textes de « étape importante dans le processus d'amélioration du climat des affaires », le directeur général a affirmé que l'objectif est de faire des guichets

de nouveaux acteurs, dont les banques numériques et les prestataires de services de paiement. Des dossiers sont actuellement à l'étude au niveau de la Banque centrale, en vue de leur entrée en activité. S'agissant de la politique monétaire, le gouverneur a expliqué que la maîtrise de l'inflation demeure une priorité, notant que l'économie nationale a fait preuve de résilience, avec des taux d'inflation inférieurs à ceux enregistrés dans certains pays européens, tout en maintenant la stabilité financière, le pouvoir d'achat et la continuité des transferts sociaux. Il a enfin souligné l'adoption d'une politique de change prudente fondée sur une utilisation rationnelle des ressources et leur orientation vers les secteurs stratégiques, précisant que la baisse du taux directeur vise à soutenir les banques commerciales et à renforcer l'attractivité de l'investissement, tout en garantissant les opérations de refinancement pour répondre aux besoins de liquidité.

R.N

VISION ÉNERGÉTIQUE DE L'ALGÉRIE À L'HORIZON 2030

# Concilier les besoins internes et les exportations

Les débats tenus lors de la deuxième édition de l'étude PwC CEO Survey, organisée hier mardi au Centre de conférences Boualem-Bessaïh, ont mis en évidence un enjeu central pour l'Algérie à l'horizon 2030 : parvenir à concilier son rôle de fournisseur énergétique fiable à long terme



Le ministre d'État chargé des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a souligné que les transformations géopolitiques mondiales ne traduisent pas une rupture des marchés de l'énergie, mais plutôt une phase de rééquilibrage où la sécurité et la stabilité des approvisionnements deviennent essentielles. Il a rappelé que l'Algérie dispose d'atouts structurels importants, notamment d'importantes réserves d'hydrocarbures et d'infrastructures développées, en particulier des réseaux de transport de gaz vers l'Europe, renforçant ainsi sa position de partenaire énergétique fiable. Intervenant lors d'un panel intitulé « Énergie et mines : comment l'Algérie transforme son potentiel énergétique et géologique en puissance régionale », le ministre a précisé que la stratégie nationale repose sur le renforcement des partenariats existants, notamment avec l'Europe considérée comme un partenaire naturel, tout en poursuivant une diversification progressive des marchés à travers le développement du gaz naturel liquéfié (GNL). Il a également insisté sur la poursuite des investissements dans les infrastructures énergétiques, avec des projets stratégiques comme le gazoduc transsaharien, destiné à renforcer le rôle de l'Algérie comme hub énergétique régional et continental. Concernant l'investissement, le lancement de

l'appel d'offres Algeria Bid Round 2026 constitue, selon lui, un signal fort adressé aux investisseurs internationaux, illustrant l'engagement de l'Algérie à ouvrir son secteur des hydrocarbures dans un cadre transparent, stable et attractif, avec des incitations compétitives, des procédures simplifiées et la digitalisation des démarches.

Le ministre a également rappelé que le développement des activités pétrolières se fait désormais en conformité avec des exigences environnementales strictes, incluant la réduction des émissions, la limitation du torchage du gaz et la baisse des émissions de méthane, en cohérence avec les transitions énergétiques mondiales. Il a conclu que la vision de l'Algérie à l'horizon 2030 vise à faire du pays un pôle énergétique régional capable de valoriser ses ressources naturelles et de les transformer en valeur ajoutée industrielle, tout en consolidant sa position de partenaire clé dans la sécurité énergétique mondiale à travers des coopérations durables et mutuellement bénéfiques.

Sonatrach : priorité au marché national De son côté, le PDG du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, a indiqué que l'Algérie et Sonatrach ont lancé un vaste programme d'investissement sur cinq ans couvrant l'explora-

tion, le développement des champs, la production, le raffinage et la pétrochimie à forte valeur ajoutée.

Il a souligné que l'entreprise est tenue à un double engagement : assurer l'approvisionnement du marché national tout en respectant ses engagements internationaux. Toutefois, la priorité reste clairement le marché intérieur, qui doit être sécurisé en premier lieu. Concernant les engagements externes, il a rappelé l'existence de contrats à court, moyen et long terme avec les partenaires européens pour l'approvisionnement en gaz naturel, notamment via les gazoducs Medgaz et Transmed.

Il a également affirmé que d'importantes ressources restent à explorer, soulignant que Sonatrach demeure l'acteur central du secteur, même si la contribution des partenaires étrangers est essentielle, notamment en matière d'investissement et de transfert de technologies.

Selon lui, l'augmentation des réserves passe par l'intensification des forages et une meilleure gestion des réservoirs grâce à des technologies avancées, dans un contexte où l'entreprise suit de près les évolutions géopolitiques mondiales et adapte sa stratégie en conséquence.

Synthèse : Mah. B

ATTAF REÇOIT CHRISTOPHER LANDAU À ALGER

## Coopération économique et sécurité régionale au cœur des discussions

Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a reçu à Alger le vice-secrétaire d'État américain Christopher Landau, dans le cadre d'une visite officielle visant à renforcer les relations bilatérales entre l'Algérie et les États-Unis. Selon un communiqué de l'ambassade américaine à Alger, les entretiens ont porté sur le renforcement de la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines économique et commercial, ainsi que sur les opportunités d'investissement et de partenariat. Les deux responsables ont également évoqué les efforts conjoints en faveur de la stabilité régionale et de la sécurité, ainsi que les perspectives de développement économique partagé dans un contexte international en mutation. Le responsable américain, arrivé en visite officielle en Algérie, doit rencontrer plusieurs hauts responsables algériens, dont le président de la République Abdelmadjid Tebboune. Ces échanges visent à approfondir la coopération bilatérale et à renforcer les efforts communs pour la stabilité régionale et la prospérité économique. Les discussions devraient notamment se concentrer sur l'élargissement des partenariats économiques et commerciaux, ainsi que sur l'exploration de nouvelles opportunités dans des secteurs stratégiques tels que l'énergie et les mines. En marge de cette visite diplomatique et économique, Christopher Landau effectuera également une visite culturelle de la Casbah d'Alger, afin de découvrir le patrimoine historique et civilisationnel de l'Algérie.

R.N

VISITE DU CHEF D'AFRICOM À ALGER

## Consolider un partenariat durable fondé sur le respect mutuel

Le commandant du commandement des États-Unis pour l'Afrique (AFRICOM), le général Dagvin Anderson, a effectué une visite officielle en Algérie. Cette visite intervient dans un contexte de dynamisation des relations politiques et diplomatiques entre Alger et Washington, marqué également par la présence du vice-secrétaire d'État américain Christopher Landau à Alger. Dans le cadre de son programme, le général Anderson a été reçu par le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'armée Saïd Chengriha. Les entretiens ont porté sur l'état de la coopération militaire entre l'Algérie et les États-Unis, ainsi que sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun. Selon le ministère de la Défense nationale, ces discussions ont permis d'examiner les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale, notamment à la lumière du mémorandum d'entente signé en janvier 2025 dans le domaine militaire. Le général Chengriha a souligné que ce cadre vise à consolider un partenariat durable fondé sur le respect mutuel et la convergence des intérêts, à travers un approfondissement du dialogue stratégique entre les deux armées. Le chef d'état-major a également mis en avant le rôle régional de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme, dans le cadre des efforts de l'Union africaine. Il a rappelé les initiatives algériennes visant à renforcer les mécanismes africains de coopération sécuritaire, notamment la création d'un fonds dédié à la lutte antiterroriste, l'élaboration de listes africaines des personnes et entités impliquées dans des activités criminelles, ainsi que la mise en place de dispositifs continentaux de coordination. Il a par ailleurs salué les rapports réguliers du président de la République Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de coordinateur de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, les qualifiant d'outil important pour l'orientation des politiques africaines de sécurité. De son côté, le général Dagvin Anderson a exprimé sa satisfaction quant à cette visite, réaffirmant son engagement à renforcer la coopération militaire avec l'Algérie. Il a salué la qualité du dialogue stratégique entre les deux pays ainsi que la contribution de l'Armée nationale populaire à la stabilité et à la sécurité régionales.

Ab.N

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

## Baisse notable du retrait des listes de candidature mai

Le retrait de 1223 listes de candidature pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, prévue le 2 juillet 2026 à travers 69 wilayas, a été enregistré, selon un bilan préliminaire annoncé par l'Autorité nationale indépendante des élections. Ces chiffres traduisent un recul notable par rapport aux élections législatives de 2021. Dans un communiqué, l'Autorité a précisé que, parmi ces listes, 1041 ont été déposées sous l'égide de 35 partis politiques, une liste dans le cadre d'une alliance partisane, ainsi que 181 listes indépendantes. Elle a souligné que ces données s'inscrivent dans la phase préparatoire précédant le dépôt officiel des dossiers de candidature. Concernant les formulaires de signatures individuelles, leur nombre a atteint 1 329 915 à l'échelle nationale, ce qui reflète un certain engouement des candidats potentiels. Toutefois,

aucune opération de dépôt de dossiers de déclaration collective de candidature n'a été enregistrée jusqu'au 27 avril 2026. La même source a précisé que ces chiffres restent provisoires et susceptibles d'être actualisés.

Pour la circonscription électorale à l'étranger, 14 dossiers de déclaration de candidature ont été retirés, sous l'égide de 11 partis politiques. En comparaison, une nette baisse est constatée par rapport aux élections du 12 juin 2021, où 4612 dossiers avaient été retirés trois semaines après la convocation du corps électoral, contre seulement 1237 dossiers durant une période équivalente avant les élections de 2026, soit une diminution de plus de 73 %. Commentant ces données, le responsable du Front de la justice et du développement, Zakaria Charfaoui, a estimé dans une publication sur Face-

book que ce recul reflète l'impact des politiques et des méthodes adoptées depuis les législatives de 2021, dans les domaines politique et médiatique. Selon lui, celles-ci ont entraîné une baisse de la capacité et de la volonté politique chez de larges franges de l'élite, du champ politique et de la jeunesse.

Il a ajouté que cette situation pourrait aboutir à un paysage politique limité à un nombre restreint d'acteurs, entre ceux qui poursuivent leur activité malgré les contraintes et d'autres qui continuent pour diverses raisons. Il s'est également interrogé sur l'impact de ce désengagement des candidatures sur le taux de participation lors du prochain scrutin. À noter que ce bilan demeure provisoire, la période de dépôt des candidatures se poursuivant jusqu'au 18 mai prochain.

Seddik Yehiaoui

**RÉGULATION DE LA COMMERCIALISATION DES MÉDICAMENTS EN PHARMACIES**

**Le CNOP associé**

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, a reçu, lundi, le président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP), M. Nouredine Mettioui, accompagné des membres du Conseil, à sa demande, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, a constitué l'occasion d'examiner les préoccupations professionnelles liées à l'activité pharmaceutique, notamment les mécanismes à même de réguler la commercialisation des médicaments au niveau des pharmacies, garantissant ainsi leur disponibilité aux patients dans des conditions sûres, ajoute le même source. Les deux parties ont également évoqué la demande d'accompagnement du ministère de l'Industrie pharmaceutique au CNOP dans une mission de travail en République du Tchad, dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la visite officielle effectuée en Algérie par le président de la République du Tchad, M. Mahamat Idriss Déby Itno, à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. A l'issue de la rencontre, M. Kouidri a affirmé l'engagement du secteur à poursuivre le travail dans le cadre de la coordination et de la concertation permanentes avec les différents partenaires professionnels, a conclu le communiqué.

R.E

**BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT**

**Les Assemblées annuelles prévues fin mai à Brazzaville**

Les Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), se tiendront du 25 au 29 mai prochain à Brazzaville, en République du Congo, et devront s'axer notamment sur la mobilisation des ressources à grande échelle pour le financement du développement du continent africain. Cette 61e édition des Assemblées et la 52e du Fonds africain de développement (FAD) interviennent dans une conjoncture internationale marquée par des mutations géopolitiques et économiques majeures, note la BAD sur son site web, ajoutant que le continent nécessite plus de 400 milliards de dollars par an pour accélérer sa transformation structurelle, alors que la fragmentation croissante du monde pèse sur les flux de financements.

L'événement sera marqué par la première présentation officielle du rapport financier et des résultats de développement par Sidi Ould Tah, en sa qualité de neuvième président du Groupe. Elu avec un score historique de 76% des voix en mai 2025 à Abidjan, le Mauritanien a succédé au Nigérian Akinwumi Adesina, qui a achevé deux mandats à la tête de l'institution (2015-2025). Les 81 pays actionnaires (54 africains et 27 non africains) seront représentés par leurs gouverneurs, ministres des Finances ou des gouverneurs de banques centrales pour évaluer le chemin parcouru et définir les stratégies de mobilisation des capitaux nationaux et étrangers afin de renforcer la résilience du continent.

Parallèlement aux préparatifs à ces rencontres, la BAD a intensifié ses consultations notamment avec la société civile, pour élaborer le nouveau Cadre stratégique d'intégration régionale (RISF) 2026-2033 qui, aligné sur l'Agenda 2063, vise à refléter les réalités du terrain et à favoriser une mobilité et des opportunités accrues pour les populations africaines. Outre le rapport sur les "Perspectives économiques en Afrique 2026", les Assemblées de Brazzaville devraient réunir plus de 3.000 participants, dont des chefs d'Etat, des leaders d'opinion, ainsi que des acteurs clés du secteur privé et de la finance internationale.

Créée en 1964 et basée à Abidjan, le capital de la BAD s'élève à 318 milliards USD, faisant d'elle la première institution multilatérale de développement du continent. L'Algérie, membre fondateur, en est l'un des principaux actionnaires régionaux.

R.E

**TRANSPORT FERROVIAIRE**

**Vers le lancement effectif de la ligne Alger-Tamanrasset**

*Les préparatifs en cours sont supervisés par l'ANESRIF, en coordination avec les walis et les directeurs des travaux publics des wilayas concernées par le projet, à travers ses tronçons reliant Laghouat, Ghardaïa, El Meniaa, In Salah et Tamanrasset, en vue de surmonter et de traiter l'ensemble des contraintes sur le terrain.*

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a instruit, lundi, de lever tous les obstacles "dans les plus brefs délais", afin de garantir le lancement effectif de la réalisation du projet stratégique de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset et d'accélérer le rythme de réalisation de la route transsaharienne. Les instructions du ministre ont été données lors d'une séance de travail consacrée à l'examen de la situation de la route transsaharienne et de l'état d'avancement des préparatifs du lancement du projet de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset via ses tronçons reliant Laghouat, Ghardaïa, El Meniaa, In Salah et Tamanrasset, en présence de cadres de la Direction centrale, du secrétaire général du Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT), en sus des directeurs des travaux publics des wilayas du Sud concernées, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette séance, les responsables du secteur au niveau des wilayas ont présenté des exposés techniques détaillés sur la situation des différents tronçons de la route transsaharienne, mais aussi sur l'état d'avancement des travaux d'entretien, de modernisation et de mise à niveau. Ils ont également exposé les contraintes enregistrées sur le terrain et présenté un bilan global des projets inscrits dans un programme visant à améliorer la



performance de cet axe stratégique et à en assurer la durabilité. La réunion a, par ailleurs, abordé la coopération établie avec la République du Tchad, dans le cadre de la coopération technique relative à la réalisation de la route transsaharienne, ce qui reflète la dimension régionale de ce projet et son importance dans le renforcement de la connectivité continentale. Par ailleurs, le ministre a souligné la nécessité "d'accélérer le rythme des travaux et d'achever les projets dans les délais impartis, tout en assurant un suivi de terrain rigoureux, afin de garantir la qualité et le res-

pect des échéances", soulignant "l'importance stratégique de cette route pour le soutien au développement national et le renforcement de la connectivité entre les différentes régions du pays". S'agissant de la préparation du lancement du projet de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, le ministre a évoqué les préparatifs en cours supervisés par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), en coordination avec les walis et les directeurs des travaux publics des wilayas concernées par le projet, à travers ses tronçons reliant Laghouat, Ghardaïa, El Meniaa,

In Salah et Tamanrasset, en vue de surmonter et de traiter l'ensemble des contraintes sur le terrain, notamment celles liées à la libération des emprises et au déplacement des différents réseaux, en prélude au lancement effectif des travaux. Dans ce cadre, un exposé détaillé a été présenté sur l'état d'avancement des travaux de libération des emprises relatives à ce tronçon. M. Djellaoui a, à cette occasion, donné "des instructions fermes" en vue de "lever tous les obstacles dans les plus brefs délais, afin de garantir le démarrage effectif de la réalisation de ce projet stratégique", selon le communiqué.

R.E

**HYDROCARBURES**

**Appel au renforcement de la coopération entre Sonatrach et les entreprises américaines**

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab a reçu, lundi au siège de son département ministériel, le secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis, Christopher Landau, en visite de travail en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du P-dg du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, et de cadres du ministère, les deux parties ont examiné l'état des relations de coopération bilatérale algéro-américaine et les perspectives de leur renforcement, notamment dans le domaine des hydrocarbures, ainsi que les voies de leur élargissement à d'autres secteurs d'intérêt commun, à l'instar de la fabrication des équipements et matériels liés à l'industrie pétrolière et ga-

zière, a précisé le communiqué. Les deux responsables ont aussi réaffirmé leur volonté commune de consolider le dialogue et la coopération entre les deux pays, au mieux de leurs intérêts et en vue de contribuer à un développement durable et équilibré. A cette occasion, M. Arkab a tenu à souligner l'importance des échanges et des concertations en cours entre les entreprises algériennes et américaines, notamment entre le groupe Sonatrach et les sociétés ExxonMobil et Chevron, appelant à élargir les domaines de coopération pour inclure l'industrie de transformation et les technologies modernes, en particulier celles liées à la réduction des émissions, outre la recherche et le développement, l'innovation, l'échange d'expertises et la

formation, y compris dans les technologies avancées liées à l'industrie pétrolière et gazière. Il a également passé en revue la stratégie de développement du secteur des hydrocarbures en Algérie, laquelle repose sur l'intensification des efforts d'exploration, l'augmentation des capacités de production, la valorisation des ressources, en sus du développement des industries pétrochimiques et le renforcement du contenu local, avec l'instauration d'un climat d'investissement attractif reposant sur un cadre juridique incitatif, des procédures simplifiées et un accompagnement continu des investisseurs. Dans ce contexte, il a mis en avant les potentialités prometteuses offertes par le secteur, appelant les entreprises américaines à saisir les opportunités d'investissement

disponibles, que ce soit dans le domaine de l'exploration et du développement des gisements, ou des industries de transformation, de la numérisation et des solutions technologiques modernes, ainsi que des projets de réduction de l'empreinte carbone. De son côté, M. Landau s'est félicité du niveau des relations privilégiées entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique, et salué le climat des affaires favorable en Algérie et la confiance manifestée par les entreprises américaines envers le marché algérien, soulignant leur intérêt pour le renforcement de leur présence et de leurs investissements, à travers l'établissement de partenariats à long terme avec leurs homologues algériens.

R.E



## Le chemin des touristes sur la voie de la réhabilitation

CONSTANTINE



**A**ccroché aux parois vertigineuses des gorges du Rhummel, le chemin des touristes de Constantine est désormais engagé sur la voie de la réhabilitation.

Symbole du patrimoine naturel et historique de la ville, cet itinéraire emblématique longeant les gorges du Rhummel fait l'objet d'une relance progressive, portée par une volonté affichée de réhabiliter et valoriser les sites à fort potentiel touristique.

Inscrit dans les programmes de modernisation urbaine, le projet de réhabilitation mobilise une enveloppe dépassant les 600 millions de dinars, destinée à la sécurisation des falaises, à l'aménagement du parcours et à la mise en valeur de ce site exceptionnel.

L'objectif est de transformer ce lieu longtemps fermé au public en un espace attractif, répondant

aux normes de sécurité et aux attentes des visiteurs.

Dans ce contexte, une nouvelle étape vient d'être franchie avec l'attribution du marché relatif à l'assistance technique au maître de l'ouvrage, une mission, portant sur l'approbation de l'étude technique du projet d'exécution, selon les informations fournies par les services de la wilaya.

L'opération a été confiée à un groupement de bureaux d'études pour un montant de plus de 24 millions de dinars, avec un délai de réalisation fixé à quatre mois, a précisé la même source.

Cette attribution constitue un jalon déterminant dans l'évolution du projet, a estimé la même source qui indique qu'elle marque le passage vers une phase plus opérationnelle.

Au-delà de son aspect technique, la réhabilitation du chemin des touristes s'inscrit dans une vision

plus large de requalification urbaine et de relance du tourisme à Constantine, selon la même source.

En reconnectant la ville à l'un de ses parcours les plus spectaculaires, les autorités entendent redonner vie à un site chargé d'histoire, tout en renforçant l'attractivité de la capitale de l'Est.

Si des défis techniques subsistent, notamment en raison de la complexité géologique des lieux, les avancées enregistrées ces dernières semaines traduisent une dynamique nouvelle, a-t-on souligné.

Le chemin des touristes, longtemps à l'abandon, semble ainsi se rapprocher progressivement d'une renaissance attendue par les Constantinois.

SIDI BEL-ABBES

**Signature d'un accord de coopération entre l'ENIE et l'UFC**

Une convention-cadre de coopération a été signée à Sidi Bel-Abbes entre l'Entreprise Nationale des Industries Electroniques (ENIE) et l'Université de la Formation Continue (UFC), dans l'objectif de renforcer les passerelles entre le secteur économique et le monde universitaire, tout en contribuant au développement des compétences humaines, a indiqué lundi l'entreprise.

Selon la cellule de communication, cet accord, paraphé par le Président-directeur général de l'ENIE, Abdesselam Bouab, et le directeur de l'UFC, le professeur Yahia Jafari, vise à instaurer un cadre de travail commun permettant d'adapter la formation académique aux exigences du terrain. Il s'agit notamment de mieux qualifier les ressources humaines en fonction des besoins du marché de l'emploi, en mettant l'accent sur les volets pratiques et professionnels dans plusieurs spécialités techniques et administratives.

Dans ce cadre, l'ENIE accompagnera le développement de programmes de formation continue au profit de ses cadres et employés, tout en s'appuyant sur l'expertise de l'UFC pour concevoir des parcours de formation spécialisés, en adéquation avec les spécificités de son activité industrielle. L'accord prévoit également la mise en place de nouvelles offres de formation de type Licence et Master à forte dimension pratique.

Par ailleurs, cette convention permettra aux étudiants de bénéficier de stages au sein des unités et ateliers de l'entreprise, leur offrant ainsi une expérience professionnelle concrète de nature à renforcer leur employabilité dès l'obtention de leur diplôme.

Lors de la cérémonie de signature, les deux parties ont souligné que ce partenariat devrait impulser une "dynamique de coopération fructueuse", fondée sur l'échange d'expertises et la complémentarité des rôles, afin de soutenir l'innovation et d'accompagner les évolutions technologiques du secteur de l'électronique.

Cette initiative s'inscrit, enfin, dans la stratégie de l'ENIE visant à renforcer son ouverture sur l'environnement universitaire et à contribuer au développement des compétences nationales, en soutien au processus de croissance économique du pays.

EL-MENIAA

**Réception prochaine de nouveaux marchés à bestiaux et de fruits et légumes**

Deux marchés, l'un à bestiaux et l'autre de gros de fruits et légumes, seront réceptionnés prochainement dans la commune d'El-Meniaa, dans le but de réguler les activités commerciales et renforcer la dynamique économique dans la région, a-t-on appris lundi des services de la commune.

Intervenant en réponse aux préoccupations soulevées par les commerçants, exposants et citoyens, ces espaces devront contribuer à l'amélioration des conditions d'exercice des activités commerciales et d'alléger la pression sur d'autres espaces commerciaux, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Othmane Bousbia.

Les travaux de réalisation de ces deux espaces commerciaux sont à des stades avancés et le marché à bestiaux sera inauguré dans les prochains jours, en prévision de la fête de l'Aïd El-Adha, à l'effet de contenir les opérations de vente et d'achat dans un lieu approprié, a-t-il précisé.

S'agissant du marché de gros des fruits et légumes, le même responsable a indiqué que son aménagement et électrification se poursuivent et que son ouverture interviendra prochainement pour servir également de marché hebdomadaire de produits végétaux.

Cette nouvelle organisation des espaces commerciaux devra mettre un terme au phénomène de l'étalage commercial anarchique, d'impulser la dynamique économique locale et d'attirer les opérateurs économiques locaux et d'autres régions du pays.

RELIZANE

**Caravane de sensibilisation pour la prévention contre la drogue et les psychotropes**

La direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Relizane, en coordination avec l'association "Sada El Mar'a", a lancé, lundi, une vaste caravane de sensibilisation pour la prévention contre la drogue et les psychotropes, sous le slogan : "Ta conscience est ton arme. Ensemble, protégeons nos jeunes et construisons un avenir sans addiction".

Cette campagne de sensibilisation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention contre la drogue et les psychotropes, et du renforcement des efforts de l'Etat visant à protéger les jeunes et à les prémunir contre les comportements à risque, a indiqué la direction de la Jeunesse et des Sports.

La caravane parcourra, pendant cinq jours, plusieurs zones et agglomérations rurales à travers 20 communes, où des conseils et orientations préventives seront dispensés aux jeunes et à leurs parents, avec la participation de représentants de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, ainsi que des secteurs de la santé, de l'éducation, de la jeunesse et des sports. Des dépliant de sensibilisation sur ce fléau seront également distribués, a précisé la présidente de l'association "Sada El Mar'a", Alia Ghriballah, qui a ajouté que la caravane fait escale lundi dans les communes d'Oued Rhiou et de Lahlef.

SKIKDA (LES RÉCIFS ARTIFICIELS)

**"Outil stratégique pour promouvoir l'exploitation durable des ressources halieutiques"**



Les participants à une journée d'étude et de sensibilisation sur "les récifs artificiels en tant qu'outil de soutien à la gestion intégrée des zones côtières", organisée lundi à l'université de Skikda, ont souligné que ces installations constituent "un outil stratégique contribuant à promouvoir l'exploitation durable des ressources halieutiques grâce à leur rôle en matière d'aménagement des zones côtières et d'équilibre de l'écosystème marin".

M. Hanafi Haniche, directeur du développement de la pêche à la direction générale de la pêche et de l'aquaculture, a indiqué, dans sa communication lors de cette rencontre organisée par la direction de wilaya du secteur en coordination avec la faculté des sciences de l'université de Skikda, que le déploiement des récifs artificiels en mer "procède d'une approche intégrée alliant restauration environnementale, soutien de la pêche traditionnelle et régulation de l'utilisation de l'espace maritime".

Il a ajouté que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche "travaille à la mise en œuvre de ce programme dans des

wilayas modèles telles que Skikda, Tipaza, Oran et Tizi Ouzou", avant d'évoquer "l'expérience pionnière réalisée dans la région de Bousfer, à Oran, où des résultats positifs ont été obtenus".

Il a également indiqué que l'opération de déploiement et d'immersion des récifs artificiels "figure en bonne place sur la feuille de route du secteur pour la période 2026-2028". Intervenant à son tour, M. Naïm Belakri, directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Skikda, s'est attardé sur la définition des récifs artificiels et leur cadre juridique, affirmant qu'ils sont

"déployés en profondeur en utilisant différents matériaux respectueux de l'environnement marin, dans le but de créer de nouveaux habitats marins ressemblant aux récifs naturels", ce qui est, selon lui, "de nature à encourager la reproduction des poissons et des organismes marins, cette technique étant l'un des moyens modernes utilisés mondialement pour soutenir la pêche durable".

La direction de la pêche et de l'aquaculture de Skikda "a reçu 4 demandes pour la réalisation de ces récifs à Collo, El Marsa et Skikda",

selon M. Belakri qui a affirmé qu'il s'agit d'un "outil efficace pour protéger la biodiversité marine et restaurer les habitats naturels dégradés, contribuant ainsi à augmenter la productivité des petits métiers en renforçant les stocks de poissons".

Le directeur de l'université de Skikda, M. Toufik Boufendi, a souligné, quant à lui, "l'importance de la coopération académique dans ce domaine", indiquant qu'une étude a été réalisée pour évaluer la faisabilité de l'immersion d'un récif artificiel dans la baie d'El Marsa, conformément à une convention passée avec la direction de la pêche de l'aquaculture.

Cette étude, menée par le Pr Faiza Oujan de la faculté des sciences de l'université, a "conclu à l'importance technique, environnementale, sociale et économique significative de ce projet, qui aura également des effets positifs à moyen et long terme, tant sur le plan de l'écosystème marin que pour les professionnels de la pêche".

**Khenchela : Raccordement prochain de près de 4 000 foyers aux réseaux de gaz et d'électricité**

Un total de 3 963 foyers de la wilaya de Khenchela sera raccordé "prochainement" aux réseaux d'alimentation en gaz naturel et en électricité, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Il s'agit de l'achèvement des travaux de raccordement de 1 410 nouveaux logements aux réseaux d'électricité et de gaz dans les communes de Kais, d'El Hamma, d'Aïn Touila, de Bouhmma, de Khenchela, d'Ouled Rechache et de Babar, a précisé Mohamed Tabar Boukehil, chargé de l'information au sein de la

direction, dans une déclaration à l'APS. Cette opération est prévue "dans les prochains jours", en prévision de la distribution de ces logements à leurs bénéficiaires durant cet été. Le même responsable a ajouté qu'il est prévu l'achèvement des travaux de raccordement de 2 553 logements, répartis à travers 21 communes, au réseau de distribution de gaz, sur un linéaire dépassant les 400 km, et ce, "avant la fin de l'année en cours".

M. Boukehil a souligné que les travaux de la majorité de ces projets ont été lancés "récemment", tandis que d'autres

sont en phase de procédures administratives précédant leur démarrage, précisant que l'ensemble des projets sera réceptionné "avant la fin de l'année". Par ailleurs, et dans le cadre du renforcement de la stabilité de l'alimentation électrique durant la prochaine saison estivale, la même source a indiqué que 10 nouveaux transformateurs électriques sont en cours de réalisation, parallèlement à la réhabilitation des équipements de 20 anciens transformateurs et à la pose de 10 km de réseaux souterrains, pour une enveloppe financière globale estimée à 100 millions de DA.

TOUGGOURT

**Lancement d'un projet de dédoublement de voies et de modernisation sur la RN-16**

Les travaux de dédoublement de voies et de modernisation sur un total de 69 km de la route nationale RN-16, reliant les wilayas de Touggourt et El-Oued, ont été lancés lundi, ont indiqué les services de la wilaya de Touggourt.

Retenue dans le cadre du programme de développement et de modernisation des infrastructures routières de la wilaya, l'opération porte sur le dédoublement de voie sur 35 km et la modernisation d'un tronçon de 34 km, du village d'Oum-Zebed à la commune d'El-Mnaguer, en allant vers la wilaya d'El-Oued.

Le projet auquel a été accordé un financement de 3,5 milliards DA sera réceptionné dans un délai de 17 mois, a ajouté la même source, en signalant l'inscription d'une nouvelle opération de réalisation, sur 14,5 km, d'une route de contournement pour une enveloppe de plus d'un (1) milliard DA.

Lors du lancement de cette opération, le wali de Touggourt, Abdelaziz Athmane, a mis en avant l'importance de cet axe névralgique dans la dynamique de développement économique et commercial de la région, la facilitation d'accès aux exploitations agricoles à travers la daïra de Taïbet, en plus de la fluidité du trafic routier et du renforcement de la sécurité routière.

DJELFA

**Vaccination de plus de 8.000 têtes bovines contre la fièvre aphteuse**

La campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse dans la wilaya de Djelfa a couvert plus de 8.000 têtes bovines, a-t-on appris lundi auprès de l'Inspection vétérinaire de la wilaya.

Cette campagne, lancée au début du mois d'avril en cours et qui se poursuivra jusqu'en juin prochain, a déjà permis de vacciner 8.189 bovins, au profit de près de 350 éleveurs répartis à travers plusieurs zones agricoles de la wilaya, a indiqué, à l'APS, le chef de l'Inspection, Mustapha Bencherik.

Pour garantir le succès de l'opération, 41 médecins vétérinaires ont été mobilisés et 15.750 doses de vaccin ont été mises à disposition.

Cette campagne vise à protéger le cheptel et à préserver la santé publique. Elle constitue également une mesure préventive pour éradiquer ce virus et éviter sa propagation aux autres troupeaux en cas d'éventuelles infections, selon la même source. Cette opération, ainsi que d'autres campagnes similaires ciblant notamment les ovins contre la clavelée et la brucellose, représente un accompagnement effectif des éleveurs et une contribution à la protection de la ressource animale, a expliqué M. Bencherik.

TLEMCCEN

**Campagne de sensibilisation pour la prévention des incendies de forêts**

La Conservation des forêts de la wilaya de Tlemcen a lancé, lundi, une campagne de sensibilisation dédiée à la prévention des incendies de forêts, sous la supervision des autorités locales.

La cheffe du bureau de la protection de la flore et de la faune, Faïza Soltani a indiqué à l'APS que cette initiative est menée en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et de la Protection civile, ainsi qu'avec les directions de la santé, des travaux publics et des services agricoles.

Cette campagne prévoit des sorties de terrain ciblant les zones limitrophes des massifs forestiers dans plusieurs communes, notamment Tlemcen, Remchi, Ouled Mimoun, Aïn Fezza et Ghazaouet, en vue de sensibiliser les habitants aux mesures de prévention. L'accent est mis sur l'importance d'une intervention rapide dès le déclenchement des feux, afin de limiter leur propagation avant l'arrivée des équipes spécialisées.

L'opération, appelée à se poursuivre durant toute la saison estivale, comprend également des actions de sensibilisation au profit des usagers de la route, en particulier sur les axes menant au plateau de Lalla Setti et aux chutes d'eau d'El Ourit. Elle insiste sur la nécessité d'éviter les comportements à risque susceptibles de provoquer des incendies, parallèlement à la distribution de supports d'information.

Par ailleurs, des programmes de sensibilisation seront diffusés sur les ondes de la radio locale de Tlemcen, en coordination avec les différents partenaires concernés. Des patrouilles conjointes avec la Gendarmerie nationale sont également prévues dans les zones forestières afin d'en assurer la surveillance et de prévenir tout départ de feu.

Il convient de rappeler que la wilaya de Tlemcen a enregistré, l'année dernière, 26 incendies ayant détruit plus de 8 hectares, dont plus de 4 hectares de cultures et de végétation, plus de 3 hectares de broussailles et moins d'un hectare de forêts, principalement dans les communes d'Aïn Fezza et de Ghazaouet. La wilaya compte au total 238.820 hectares de superficie forestière, selon la même source.

VILLE NOUVELLE DE SIDI ABDELLAH (ALGER)

**Plusieurs projets en cours de réalisation pour le renforcement du transport**

La ville nouvelle de Sidi Abdellah bénéficiera "prochainement" de plusieurs projets destinés à renforcer le transport dans la région, parallèlement à l'ouverture de nouvelles lignes, a indiqué lundi un responsable de la Direction des transports de la wilaya d'Alger. Ces projets ont été examinés lors d'une visite effectuée par une délégation de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger, conduite par le président de la commission de l'aménagement du territoire et des transports à l'APW d'Alger, Mohamed Bouchareb, en présence du chef de cabinet de la circonscription administrative de Sidi Abdellah, de cadres de la Direction des transports de la wilaya d'Alger, ainsi que des représentants des établissements concernés et des autorités locales.

Au cours de cette visite, la délégation s'est enquis de la situation du secteur des transports dans la ville nouvelle et des moyens de son renforcement, notamment au niveau des nouvelles cités dont la livraison est attendue prochainement. Elle a, à cette occasion, pris connaissance des explications relatives aux projets en cours de réalisation. Dans ce cadre, le chef de service à la direction des transports de la wilaya d'Alger, Hocine Amrane, a relevé que deux projets de réalisation de deux nouvelles stations de transport urbain sont en préparation pour la ville nouvelle, actuellement à l'étude, et ce au niveau des pôles nord et sud.

Il a également fait état de



l'avancement des travaux du projet de la gare ferroviaire à Ouled El Arbi (commune de Rahmania), dont la réception est prévue pour le mois de juillet prochain. Par ailleurs, la ville nouvelle sera dotée d'un mode de transport supplémentaire, à savoir le taxi collectif urbain (quatre places), appliquant un tarif forfaitaire de 50 DA, destiné aux zones difficilement desservies par les bus, précise le responsable. D'autre part, les services de la Direction des transports de la wilaya travaillent actuellement à l'élaboration d'un cahier des charges relatif à un nouveau plan de

transport dans la ville nouvelle, a ajouté M. Amrane. La ville nouvelle de Sidi Abdellah a récemment été renforcée par 7 nouvelles lignes de transport par bus reliant le quartier des 13.300 logements "Othmane Belouizdad" (site 5) à la gare ferroviaire, Sidi Bennour (cités 22 et 23) à Zéralda en passant par la cité 25, Magtaa Kheïra et Douaouda, Sidi Bennour à Ben Aknoun, ainsi que Douar Sidi Abdellah (gare ferroviaire) à Rahmania. S'y ajoute la ligne reliant la cité des 1.500 logements à Zaatria à la station du 2 Mai en passant par Baba Ali, Birkhadem (La Côte) et Chevalley, ainsi que celle

reliant la cité des 6000 logements "Magtaa Kheïra" à Ben Aknoun via Douéra. De son côté, le président de la commission a précisé que cette visite s'inscrit dans le cadre du "suivi rigoureux des projets du secteur des transports et des efforts visant à leur amélioration, à la lumière de l'expansion que connaît la ville nouvelle de Sidi Abdellah". Il a, dans ce contexte, salué les efforts consentis pour le renforcement des lignes existantes et l'ouverture de nouvelles dessertes au niveau de la zone, ainsi que les projets "importants" en cours, de nature à faciliter les déplacements des habitants de la ville nouvelle.

**Guelma : Mise en place de 150 nids artificiels de cigognes sur les équipements électriques**

Cent-cinquante (150) nids de cigogne artificiels ont été installés, depuis le début de l'année à Guelma, sur les pylônes et autres structures électriques, afin de prévenir l'électrocution de ces échassiers, ainsi que les coupures de courant et les pannes, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale de distribution de Sonelgaz. La responsable de la cellule de communication de cette direction, Rima Medhaoui, a précisé à l'APS que ces nids artificiels, placés dans différentes régions de la wilaya sur une plateforme surélevée, au-dessus des fils électriques, sont destinés à réduire le risque de contact direct entre les cigognes et les éléments sous tension en maintenant

les oiseaux à distance des zones dangereuses. Le recours à ces nids artificiels est une "mesure préventive proactive basée sur une étude de terrain qui a abouti à l'adoption de cette technique comme moyen efficace de préserver l'équilibre écologique et de protéger ce type d'oiseau des électrocutions, tout en garantissant l'alimentation en continu de l'électricité en empêchant les coupures intempestives pouvant être causées par les cigognes", a ajouté la même source. Les nids artificiels ont été installés dans les zones où un grand nombre de ces échassiers est observé, notamment dans les communes d'Héliopolis, de Boumahra-Ahmed, de

Belkheir, de Khezzara, de Djeballah-Khemissi, de Bouchehouf, d'Oued Fragha et de Tamlouka. Selon Mme Medhaoui, la série de mesures prises pour améliorer l'approvisionnement en électricité pendant la prochaine période estivale comprend plusieurs autres opérations, telles que l'entretien complet des lignes de tension moyenne, de 30 kilovolts, la réalisation d'un nouveau réseau électrique de 30 km à partir du transformateur principal pour alimenter les communes d'Aïn Sandel et de Khezzara, et la création d'un nouveau point de raccordement de 60/30 kilovolts destiné à alimenter la commune d'Héliopolis.

FOOT / CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

**Bensebaini égale le record de Belfodil comme meilleur buteur algérien en Bundesliga**

Le défenseur algérien, Ramy Bensebaini, a égalé le record de l'ancien international algérien, Ishak Belfodil, comme meilleur buteur algérien en Bundesliga, après à une réalisation face à Fribourg (4-0), lors de la 31e journée du championnat allemand.

Grâce à ce but, inscrit à la 31e minute, le latéral gauche algérien a atteint la barre de 25 buts depuis son arrivée en Bundesliga en août 2019, égalant ainsi le record de Belfodil, ex-attaquant de Werder Brême (2017-2018), Hoffenheim (2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021) et Hertha Berlin (2021-2022). "Oui, c'est formidable. Je suis très heureux de cela et j'espère que nous continuerons à enchaîner les victoires lors des matchs restants", a réagi le natif de Constantine après avoir égalé le record de Belfodil. Après avoir offert la balle de l'ouverture du score signée Beier (8'), le défenseur polyvalent des "Verts" a enfoncé le clou, en marquant le troisième but de la tête à la 31e minute, ce qui lui a permis de décrocher la meilleure note du match (9.3). Bensebaini (31 ans) compte désormais 7 buts et 3 passes décisives en 32 matchs, toutes compétitions confondues depuis le début de cette saison. Cette victoire, qui intervient après deux revers de suite, permet au club de la Ruhr de se qualifier pour la prochaine Ligue des champions. Avec 67 points au compteur à trois journées de la fin de la saison, le Borussia Dortmund compte dix points d'avance sur le duo Stuttgart (4e, 57 pts) et Hoffenheim (5e, 57 pts), et ne peut plus finir au-delà de la 4e place, la dernière qualificative pour la prochaine Ligue des champions. Lors de la 32e journée, Dortmund sera en appel le dimanche 3 mai pour défier le Borussia Mönchengladbach, avant de recevoir l'Eintracht Francfort de l'Algérien Farès Chaïbi, le vendredi 8 mai (19h30). Les "Jaune et Noir" boucleront la saison chez le Werder Brême, le samedi 16 mai.

R.S

ANGLETERRE/FOOT

**Manchester United bat Brentford (2-1) et conforte sa place sur le podium**

Manchester United, bousculé mais porté par son réalisme, a dominé Brentford 2-1 lundi soir à Old Trafford et sécurise sa troisième place sur le podium de Premier League en clôture de la 34e journée. Avec 61 points au compteur, les Red Devils prennent trois longueurs d'avance sur le duo composé de Liverpool (4e) et Aston Villa (5e) et sont quasi assurés de terminer dans le Top 5 qualificatif pour la Ligue des champions, à quatre journées de la fin (Brighton, 6e, est à onze longueurs). Brentford lui reste scotché au 9e rang (48 pts). Sur un corner de Bruno Fernandes prolongé par Harry Maguire, Casemiro a débloqué la partie d'une tête lobée, profitant de la passivité de la défense des Bees (11e). Mais aussitôt après cet avantage, les hommes de Michael Carrick se sont recroquevillés sur leur but et ont bafoillé leur football. S'ils ont passé une grosse demi-heure de jeu à plier sans rompre, ils le doivent autant au manque de réalisme des Londoniens (16e, 35e) qu'à la solidité de Senne Lammers, auteur notamment de deux arrêts déterminants (17e, 39e). Incapables de marquer, les visiteurs ont été punis par Benjamin Sesko à la conclusion d'une transition rapide à deux minutes de la pause. Le manque de réalisme des Bees s'est prolongé lors d'un second acte relativement équilibré. Certes, la reprise de Dango Quattrara sur le poteau a fait passer un gros frisson dans la défense de United (71e), mais c'est au coeur d'une poussée de la dernière chance que Jensen a réduit le score d'une frappe dans le filet opposé de Lammers (88e, 2-1). Les Mancuniens auront l'occasion d'enchaîner ce dimanche avec la venue de Liverpool à Old Trafford pour prendre leurs distances au classement.

FOOT/ ÉQUIPE DU ZIMBABWE

**Le Roumain Marian Mario Marinica jette l'éponge**

Le sélectionneur roumain de l'équipe zimbabwéenne de football, Marian Mario Marinica a démissionné de son poste "avec effet immédiat", a annoncé la fédération zimbabwéenne (ZIFA), lundi dans un communiqué. En poste depuis novembre 2025, en remplacement de l'Allemand Michael Nees, Marinica (61 ans) a décidé de mettre fin à sa collaboration "pour des raisons personnelles", précise la même source. Lors de la précédente CAN-2025, les "Warriors" du Zimbabwe ont été éliminés dès la phase de groupes, concédant deux défaites : face à l'Égypte (2-1) et à l'Afrique du Sud (3-2), et un nul contre l'Angola (1-1). Aux qualifications de la Coupe du monde 2026, le Zimbabwe, 130e au dernier classement de la FIFA, a terminé à la 6e et dernière place du groupe C avec 5 points, loin derrière le leader l'Afrique du Sud, qualifié pour le Mondial avec 18 unités.

R.S

FOOT

**Nouveau coup d'arrêt pour Mbappé, pas d'inquiétude pour le Mondial**



L'attaquant star de l'équipe de France Kylian Mbappé souffre d'une blessure musculaire à la cuisse gauche, a annoncé le Real Madrid lundi, mais si sa fin de saison avec son club est incertaine, son état n'inspire a priori pas d'inquiétude dans l'optique du Mondial-2026.

Le capitaine de l'équipe de France est touché au "muscle semi-tendineux de la jambe gauche", un muscle faisant partie des ischio-jambiers situé le long de la cuisse, selon le diagnostic des médecins madrilènes révélé lundi. Ce n'est pas une blessure grave, mais elle est plus sérieuse que prévue, car le Real Madrid avait estimé vendredi soir auprès de l'AFP que Mbappé souffrait simplement d'une "surcharge musculaire aux ischio-jambiers", dans l'attente d'examens complémentaires. Le buteur madrilène avait réclamé le changement en fin de match face au Betis Séville vendredi en championnat (1-1), après avoir stoppé sa course. Il avait quitté la pelouse en grimaçant à la 81e minute, sans blessure apparente, ni coup reçu.

**Quel impact pour le Real ?**

Selon les premières informations de la presse espagnole, l'attaquant français de-

vrait au minimum manquer le prochain match de Liga contre l'Espanyol Barcelone dimanche et il est incertain pour le Clásico du 10 mai face au FC Barcelone. Son équipe n'a dans tous les cas plus rien à jouer et se dirige tout droit vers une deuxième saison consécutive sans titre majeur.

Éliminé en Ligue des champions, en Coupe du Roi, et battu par le Barça en finale de la Supercoupe d'Espagne, le Real est distancé dans la course au titre en Liga et pointe à onze points de son rival catalan, pas encore mathématiquement sacré.

Pour le Bondinois, l'unique enjeu des cinq dernières journées est la course au "Pichichi", le meilleur buteur du championnat espagnol, qu'il est bien parti pour remporter pour la deuxième fois d'affilée avec 24 réalisations, trois de plus que le Majorquin Vedat Muriqi.

**Sera-t-il remis pour le Mondial ?**

Sa présence fin mai pour le rassemblement de l'équipe de France avant la Coupe du monde 2026 aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada (11 juin-19 juillet), dont il sera l'une des têtes d'affiches, n'est pas remise en cause. Ce nouveau pépin physique, après une

deuxième partie de saison compliquée par une blessure au genou gauche qu'il traînait depuis décembre 2025, pourrait même pousser Mbappé à ne pas forcer son retour sur les terrains avec le Real et se préserver pour arriver dans la meilleure forme possible.

L'attaquant français, champion du monde en 2018, a clairement affirmé à plusieurs reprises son ambition d'aller décrocher la troisième étoile tricolore cet été, affirmant que la meilleure façon d'y arriver était "de disputer tous les matchs".

Sa mise au repos lors des dernières rencontres de Liga relancerait donc les débats sur une préférence supposée de l'attaquant français pour sa sélection au détriment de son club, alors que la critique inverse lui avait été faite plus tôt dans la saison.

La gestion de sa blessure au genou gauche avait alimenté les polémiques lors de la dernière trêve internationale, contraignant Mbappé à nier une erreur de diagnostic de la part des médecins du Real Madrid.

AFP

FOOT / AC MILAN

**Touché à la pommette, Modric va devoir se faire opérer**

L'international croate de l'AC Milan, Luka Modric, souffre d'une fracture de la pommette après un choc tête contre tête dimanche lors du match nul face à la Juventus Turin (0-0), et va devoir se faire opérer, a annoncé le club lombard lundi, sans préciser la durée d'indisponibilité de son milieu de terrain. Modric s'est blessé dans un duel avec le milieu turinois Manuel Locatelli. Il a quitté le terrain avec une poche de glace sur le visage. "Les examens effectués aujourd'hui ont révélé une fracture de l'os de la pommette gauche qui nécessitera une opération, prévue dans quelques heures. De plus amples détails seront communiqués après l'intervention", a indiqué l'AC Milan dans un

communiqué.

Le club n'a pour l'instant pas donné de précisions sur la période d'indisponibilité du capitaine croate, qui a signé l'été dernier un contrat d'un an avec les septuples champions d'Europe. Le joueur de 40 ans doit également prendre part à la Coupe du Monde, où la Croatie figure dans le Groupe L, avec l'Angleterre, le Ghana et le Panama.

L'AC Milan est en bonne voie pour retrouver la Ligue des champions, avec encore quatre matchs à jouer en Serie A. L'équipe de Massimiliano Allegri est troisième, avec six points d'avance sur Côme, cinquième, et affrontera Sassuolo à l'extérieur dimanche.

FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE 2026

# L'USMA affronte le CRB aujourd'hui au stade Nelson Mandela

Le stade Stade Nelson Mandela a abrité une réunion de coordination importante en préparation de la finale de la Coupe d'Algérie 2026, qui opposera USM Alger à CR Belouizdad.

La réunion s'est tenue en présence du ministre des Sports et président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi, ainsi que du responsable du protocole de la Présidence de la République et des représentants des différentes autorités sécuritaires et organisationnelles. Tous les aspects liés à l'organisation de la finale ont été abordés. Il a été convenu de programmer la finale le jeudi 30 avril au stade Nelson Mandela, avec un coup d'envoi fixé à 17h00. Initialement prévue à 18h30, l'heure du match a été avancée à 17h00 le même jour.

## VENTE DES BILLETS DANS LES STADES DU 20 AOÛT ET DU 5 JUILLET

Il a également été décidé de mettre en vente les billets de la finale aux guichets des stades Stade du 20 Août 1955 et Stade du 5 Juillet 1962. La direction du CR Belouizdad a indiqué que la vente des billets destinés à ses supporters a débuté mercredi au stade du 20 Août 1956, de 08h00 à 12h00. De son côté, la direction de l'USM Alger a annoncé que les billets pour ses supporters se-



ront mis en vente aujourd'hui, aux mêmes horaires, aux guichets du stade du 5 Juillet 1962. Concernant le transport, l'entreprise de transport urbain facilitera les déplacements des supporters : le point de départ des fans de l'USM Alger sera la place Kittani, tandis que les

supporters du CR Belouizdad se rassembleront près du Conseil judiciaire de Ruisseau. Les deux équipes s'affronteront pour la septième fois de leur histoire en finale de la Coupe d'Algérie, ce qui en fait la finale la plus disputée de la compétition. Chaque club a déjà rem-

porté 3 titres face à l'autre. Le vainqueur remportera son 10e trophée et deviendra ainsi le club le plus titré de l'histoire de la Coupe d'Algérie, sachant que l'USM Alger et le CR Belouizdad comptent actuellement 9 titres chacun.

R.S

## COMMISSION DE DISCIPLINE

### Lourdes amendes infligées aux demi-finalistes de la Coupe d'Algérie

La Commission de discipline relevant de la Ligue de football professionnel a annoncé, dans un document publié lundi, une série de sanctions financières sévères à l'encontre des quatre clubs ayant disputé les demi-finales de la Coupe d'Algérie, ainsi que de plusieurs joueurs et membres des staffs techniques, après examen des rapports des arbitres. Lors du match entre US Chaouia Batna et USM Alger, une amende de 400 000 dinars a été infligée au club de Batna pour usage de fumigènes et jets de projectiles, ainsi qu'une amende supplémentaire de 50 000 dinars pour mauvaise organisation.

Le joueur de l'USM Alger, Ahmed Khaldi, a

écopé d'une amende ferme de 100 000 dinars pour contestation des décisions de l'arbitre. De son côté, Kamel Abdoun de Batna a été sanctionné d'une amende de 50 000 dinars pour le même motif.

Dans l'autre demi-finale opposant CS Constantine à CR Belouizdad, une lourde amende de 600 000 dinars a été infligée au club constantinois pour usage de fumigènes et jets de projectiles. À cela s'ajoutent 100 000 dinars pour l'absence de l'entraîneur principal Lassaad Dridi à la conférence de presse, ainsi que 100 000 dinars supplémentaires pour le refus des joueurs de se présenter en zone mixte. Du côté du CR Belouizdad, plusieurs membres

ont été sanctionnés, notamment Mohamed Noufel Khacef, Lotfi Boussouar, le technicien Ali Moussa Ishak, ainsi que l'entraîneur des gardiens Mohamed Ousserir. Chacun a écopé d'une amende de 100 000 dinars pour contestation des décisions arbitrales. Le club du CR Belouizdad a également été sanctionné collectivement avec une amende de 40 000 dinars pour excès de cartons, 50 000 dinars pour retard dans le coup d'envoi de la seconde période, et 200 000 dinars en raison des protestations des dirigeants et joueurs ayant entraîné une interruption temporaire du match.

R.N

## EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

### La blessure de Gouri perturbe les plans offensifs de Petković

La blessure musculaire contractée par l'international algérien Amine Gouri a ravivé l'inquiétude au sein de la scène sportive algérienne, à seulement quelques semaines du coup d'envoi de la Coupe du monde de football 2026. L'attaquant de l'Olympique de Marseille était pourtant pressenti comme l'un des principaux atouts offensifs sur lesquels compte la sélection nationale pour ce grand rendez-vous.

Le club français avait annoncé l'absence de Gouri lors du dernier match face à OGC Nice en Ligue 1, après qu'il s'est blessé aux ischio-jambiers lors de la rencontre précédente contre FC Lorient. Cette blessure l'a contraint à suivre un programme de soins et de rééducation spécifique, alors que l'incertitude demeure quant à la date de son retour à la compétition.

Ces développements interviennent à un moment particulièrement sensible pour l'équipe nationale, d'autant plus que Gouri

est devenu ces derniers mois une pièce essentielle dans le dispositif offensif de l'entraîneur Vladimir Petković. Sa capacité à évoluer entre les lignes, à faire la différence dans la surface de réparation, ainsi que sa polyvalence tactique lui permettant d'occuper plusieurs postes offensifs, en font un élément clé. Les inquiétudes des supporters algériens sont d'autant plus fortes que le joueur a déjà été freiné par des blessures par le passé, notamment lors de la Coupe d'Afrique des nations 2025. Un éventuel forfait à ce stade soulèverait donc de nombreuses interrogations quant à sa condition physique, surtout à l'approche du Mondial où l'Algérie ambitionne de réaliser un parcours solide face à de grandes nations. Malgré ces craintes, des informations en provenance de Marseille indiquent que le joueur travaille sérieusement pour retrouver sa forme dans les plus brefs délais. Son objectif est de revenir avant la fin de la saison

afin de ne pas perdre le rythme de la compétition avant de rejoindre le stage de préparation de la sélection nationale.

De son côté, le staff technique, dirigé par Petković, est conscient qu'une éventuelle absence de Gouri compliquerait les options offensives, surtout dans un contexte de baisse de rendement de certains autres joueurs ces dernières semaines. Le dossier du retour en forme de l'attaquant marseillais reste ainsi l'un des plus suivis par les supporters algériens dans les jours à venir. Entre course contre la montre pour retrouver la pleine forme et besoin urgent de ses services en sélection, la blessure d'Amine Gouri demeure l'une des principales préoccupations avant l'entrée de l'Algérie dans la Coupe du monde, en attendant de voir si l'attaquant pourra être prêt pour le rendez-vous le plus important de sa carrière internationale.

R.S

## FOOT/DTN (FORMATION FÉDÉRALE DES ANALYSTES VIDÉO)

### Lancement de la première promotion à Tlemcen

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) lancera à partir du 1er mai au Centre technique régional de Tlemcen, la première session de formation fédérale des analystes vidéo (Niveau 02), a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. Cette deuxième session de formation concerne deux groupes : le 1er Groupe : Module 1 du 09 au 12 mai 2026 et le 2ème Groupe : Module 1 du 12 au 15 mai 2026. Les candidats concernés sont invités à confirmer leur participation au Module 1 de cette formation par le paiement des frais d'inscription, fixés à 40.000 DA, à verser sur le compte de la Fédération algérienne de football, souligne la même source. Cette formation entre dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement lancé par la Direction technique nationale (DTN).

## ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS ARABES JUNIORS (2E JOURNÉE)

### Quatre médailles, dont 1 en or pour l'Algérie

La sélection algérienne d'athlétisme a remporté quatre médailles (1 or, 1 argent, 2 en bronze), lors de la deuxième journée de la 21e édition des Championnats arabes juniors, disputée lundi à Tunis.

La médaille d'or a été l'œuvre de Gasmî Zehr Eddine au 110 mètres/haies avec un chrono de 13.83, alors que la médaille d'argent a été remportée par Guessoum Fatma Zohra au 5000 mètres/marche. Les deux breloques en bronze sont décrochées par Ismail Bouziza (400 m) et Hassna Ben Ouadah au 800 m.

Dimanche, la première journée du rendez-vous arabe a été marquée par la consécration de Louadj Issam au saut en longueur, avec un bond mesuré à 7m59, réalisant ainsi les minima de participation au prochain Mondial de la catégorie.

À l'issue de la deuxième journée de la compétition, l'Algérie totalise cinq médailles (2 or, 1 argent et 2 en bronze).

L'Algérie a engagé un total de 28 athlètes dans cette compétition : 19 garçons et 9 filles.

Le rendez-vous arabe réunit 15 pays : la Tunisie, l'Algérie, la Palestine, le Qatar, l'Arabie saoudite, Oman, le Maroc, le Soudan, Bahreïn, la Somalie, le Yémen, l'Égypte, la Libye, le Liban et les Emirats arabes unis.

## FOOT / CAN-2026 (U17) PRÉPARATION

### Défaite de l'Algérie face à l'Égypte (0-2)

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) s'est inclinée face à son homologue égyptienne sur le score de 0-2 (mi-temps: 0-1), en match amical disputé lundi au Caire, dans le cadre de sa préparation pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026.

Les deux buts ont été marqués par Amir Abou El-Izz (8) et Khaled Mokhtar (90+1). Lors du premier test amical disputé vendredi entre les deux sélections, l'Égypte s'est imposée (1-0) grâce à un but d'Adem Youcef (85).

Les cadets algériens ont validé leur qualification pour la prochaine CAN en terminant deuxième au tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), disputé récemment à Benghazi (Libye).

La CAN U17 sera qualificative pour les huit quart-de-finalistes à la Coupe du monde-2026 de la catégorie.

R.S

TCHAD

## Les affrontements intercommunautaires se poursuivent dans l'est du pays

Les affrontements intercommunautaires qui ont fait au moins 42 morts depuis samedi dans la province du Wadi-Fira, dans l'est du Tchad, ont repris lundi 27 avril, faisant de nouveau plusieurs dizaines de morts, selon des sources locales et sécuritaires.

Alors que la route entre Abéché et Guereda a été bloquée une bonne partie de la journée, des heurts ont également eu lieu à une dizaine de kilomètres au sud de la localité d'Igort où le conflit a commencé pendant le week-end.

Né d'une rixe entre femmes issues des communautés Tama et Zaghawa autour d'un puits à Djourang, dans le département de Dar-Tama, au cours de laquelle un jeune homme aurait blessé par balle une jeune femme, il s'est amplifié au point de déboucher sur trois jours d'affrontements avec des répercussions jusque dans le camp de réfugiés soudanais d'Iridimi.

En conséquence de quoi, le bilan humain de ces journées - au cours desquelles des dizaines de personnes ont également été blessées - reste toujours provisoire à ce stade. Pour apaiser les tensions, une délégation composée du vice-Premier ministre tchadien Limane Mahamat, du ministre des Armées, Issakha Maloua Djamous, et du chef d'état-major, Abakar Abdelkerim Daoud, s'est rendue sur place dimanche 26 avril et l'armée a été déployée.

Mais après un retour au calme, des groupes issus des deux communautés impliquées ont repris les armes dans la matinée de lundi.

IRAK

## Le président nomme Ali al-Zaidi comme Premier ministre désigné

Le président irakien, Nizar Amedi, a nommé lundi Ali al-Zaidi comme Premier ministre désigné, a indiqué la présidence irakienne dans un communiqué.

Le président a "chargé Ali al-Zaidi, le candidat du plus grand bloc parlementaire, de former le nouveau gouvernement", qui devra ensuite être approuvé par le Parlement, a précisé la présidence.

Le Cadre de coordination, alliance majoritaire au Parlement, venait d'annoncer avoir choisi Ali al-Zaidi comme candidat pour le poste de Premier ministre.

Selon les règles en vigueur, M. al-Zaidi a 30 jours pour former un gouvernement, avant un vote du Parlement pour son entrée en fonction.

MALTE

## Des législatives anticipées le 30 mai

Le Premier ministre maltais, Robert Abela, a annoncé lundi la tenue d'élections législatives anticipées pour le 30 mai, quelques mois avant la fin de son mandat de cinq ans.

Le travailliste Robert Abela a demandé au président maltais la dissolution du Parlement et se présente pour un troisième mandat consécutif, à la recherche de "stabilité" dans un contexte international mouvementé, a-t-il déclaré sur les réseaux sociaux et dans un communiqué.

"Notre pays a besoin d'un gouvernement élu - avec un nouveau mandat - uniquement concentré sur les besoins du pays au vu de tous les défis que le contexte dans lequel nous nous trouvons entraîne - et les mois à venir seront cruciaux", a-t-il dit.

Après avoir évoqué la crise énergétique liée à l'escalade au Moyen-Orient, le Premier ministre maltais a assuré vouloir continuer à "offrir la stabilité nécessaire, quelle que soit l'évolution de la situation internationale".

Le Parti travailliste cherche à obtenir une quatrième victoire de suite.

Dans l'opposition, le nouveau dirigeant du Parti nationaliste (conservateur), Alex Borg, va affronter son premier test électoral.

Aux précédentes élections, en 2022, le Parti travailliste avait remporté 55,11% des voix, devançant largement ses rivaux du parti nationaliste.

## ATTAQUES AU MALI

# L'Alliance des États du Sahel réagit à minima



Après les attaques coordonnées, les 25 et 26 avril, entre les jihadistes du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (Jnim) et du Front de libération de l'Azawad (FLA), le chef de la junte malienne, le général Assimi Goïta, est jusqu'à présent resté silencieux. Les deux autres pays de l'Alliance des États du Sahel (AES), le Niger et le Burkina Faso, alliés de Bamako, ont réagi dans un communiqué mais ne sont pas intervenus. Le communiqué de l'Alliance des États du Sahel (AES), publié lundi 27 avril, dénonce « un complot soutenu par des ennemis

» après les attaques menées au Mali par les jihadistes du Jnim et la rébellion touareg du FLA. Mais le Niger et le Burkina Faso n'annoncent pas d'action concrète. La charte du Liptako Gourma, qui a créé l'AES en 2023, prévoit pourtant un devoir d'assistance et de secours entre les trois alliés en cas d'atteinte à la souveraineté et à l'intégrité du territoire de l'un d'eux. Il y a plus d'un an, Niamey, Ouagadougou et Bamako avaient annoncé la création d'une force unifiée de l'AES pour lutter contre le terrorisme, avec un effectif prévu de 5 000 hommes. Son poste de commande-

ment se trouve à Niamey, sur la base aérienne 101 au niveau de l'aéroport, qui abritait la force Barkhane avant le départ des soldats français. Cette force a déjà été mise en oeuvre, mais dans les zones frontalières. Selon Jean-Hervé Jézéquel, directeur du projet Sahel à l'International Crisis Group, les combats urbains qui ont eu lieu au Mali rendent difficile l'utilisation de vecteurs aériens par ses alliés. Le Niger et le Burkina Faso peuvent aussi être hésitants à se départir de leurs forces, alors qu'eux-mêmes sont confrontés à la menace terroriste.

## RDC (ASSEMBLÉE NATIONALE)

# Le partenariat avec les États-Unis et l'accord de paix RDC-Rwanda approuvés

En République démocratique du Congo (RDC), l'Assemblée nationale a approuvé lundi 27 avril les deux accords majeurs signés l'an dernier par le président Félix Tshisekedi : l'accord de paix avec le Rwanda et le partenariat économique avec les États-Unis autour des minerais et de la sécurité. Une ratification attendue après la polémique née de leur signature avant le vote des élus.

Les deux textes ont été approuvés sans débat de fond ni amendement. Selon la commission mixte chargée de les examiner, la procé-

dure est habituelle : les députés ne se prononcent que sur les projets de loi transmis par le gouvernement, pas sur le fond. À la place d'éventuelles modifications, ce sont les recommandations du président de l'Assemblée nationale, Aimé Boji, qui ont été présentées en séance.

Concernant l'accord stratégique entre la République démocratique du Congo et les États-Unis, il est demandé d'accélérer l'amélioration du climat des affaires pour attirer les investisseurs, de mieux sensibiliser la population au contenu du partenariat et de

créer un groupe de travail chargé du suivi. S'agissant de l'accord de paix entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, le président de l'Assemblée nationale recommande de revoir le CONOPS, le plan des opérations conjointes, avec un nouveau calendrier. L'autre point sensible, c'est la mise en place d'un mécanisme de contrôle avant toute intégration d'anciens combattants issus de groupes armés dans l'armée régulière. Le texte doit désormais être transmis au Sénat pour une seconde lecture.

AGRESSION AMÉRICANO – SIONISTE CONTRE L'IRAN

# Vladimir Poutine veut jouer le médiateur

Alors que les négociations directes entre les États-Unis et l'Iran restent dans l'impasse, la Russie tente de s'imposer comme intermédiaire diplomatique. À l'issue d'une rencontre entre Vladimir Poutine et le chef de la diplomatie iranienne Abbas Araghchi à Saint-Petersbourg, Moscou a annoncé son intention de soumettre de nouvelles idées à l'administration américaine afin de relancer le dialogue.

À l'issue de cet entretien, Abbas Araghchi a salué le soutien russe aux efforts diplomatiques visant à résoudre la crise entre Téhéran et Washington. Dans un message publié sur la plateforme X, il a affirmé que la coopération entre les deux pays se poursuivait « au plus haut niveau », insistant sur la solidité du partenariat stratégique irano-russe dans un contexte régional marqué par de profondes mutations. De son côté, Vladimir Poutine a assuré que son pays « ferait tout son possible » pour favoriser un apaisement rapide au Moyen-Orient, se disant prêt à contribuer à un équilibre qui prenne en compte les intérêts de l'Iran et de l'ensemble de la région. Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a pour sa part réaffirmé que la position de Moscou repose sur la nécessité de mettre fin aux tensions et de privilégier une solution négociée, qualifiant ses discussions avec son homologue iranien de « constructives ». Parallèlement, à Washington, le président américain Donald Trump a réuni ses principaux conseillers à la sécurité nationale pour examiner une nouvelle initiative iranienne destinée à sortir de l'impasse actuelle. Selon plusieurs sources, cette proposition



prévoit la réouverture du détroit d'Ormuz à la navigation internationale, en échange d'un allègement du blocus maritime imposé aux ports iraniens. La porte-parole de la Maison-Blanche, Karoline Leavitt, a confirmé que cette offre faisait actuellement l'objet d'un examen approfondi au sein de l'administration américaine, sans toutefois dévoiler la position définitive du président. Cependant, le secrétaire d'État Marco Rubio a exprimé de fortes réserves, estimant que les conditions posées par

Téhéran ne répondent pas aux attentes de Washington. Il a notamment critiqué l'idée d'un contrôle iranien du passage dans le détroit, soulignant que ce couloir stratégique, par lequel transite près d'un cinquième du pétrole mondial, doit rester libre et accessible sans restrictions. Marco Rubio a insisté sur le fait que les États-Unis ne sauraient accepter un dispositif permettant à l'Iran d'imposer des règles ou des frais de passage dans une voie maritime internationale. Selon lui, toute tentative de ce type constitue-

rait une remise en cause inacceptable de la liberté de navigation. D'après des informations de presse, la réunion à la Maison-Blanche a également porté sur l'enlèvement des efforts diplomatiques et les options envisagées pour la suite de la crise. L'administration américaine semble ainsi hésiter entre le maintien de la pression économique et militaire et la recherche d'un compromis susceptible de sécuriser les routes maritimes dans la région.

R.I

## GOUVERNORATS DE GHAZA ET DU NORD

### Risque d'arrêt de la seule station d'oxygène

La seule station de production d'oxygène encore en fonctionnement dans les gouvernorats de Gaza et du Nord est menacée d'arrêt, ce qui pourrait compromettre l'approvisionnement en oxygène médical des hôpitaux et des patients, notamment les malades chroniques, ont mis en garde des sources médicales dans l'enclave palestinienne.

Elles ont indiqué que la station souffre de pannes répétées en raison de la forte pression et des longues heures de fonctionnement, dans un contexte de manque de solutions alternatives suffisantes, a rapporté l'agence de presse palestinienne WAFA.

Cette situation menace d'interrompre l'approvisionnement en oxygène médical et d'exposer la vie des patients à de graves risques, ont-elles averti. Elles ont ajouté que la poursuite de cette situation laisse présager une catastrophe humanitaire imminente, alors que les besoins en oxygène augmentent dans les hôpitaux et les centres de santé.

### L'EAU "ARME PUNITIVE" DE L'ENTITÉ SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

L'entité sioniste utilise l'accès à l'eau comme une arme contre la population de Gaza, en la privant de cette ressource essentielle dans le cadre d'une campagne punitive collective, dénonce mardi un rapport de Médecins Sans Frontières (MSF).

Entre destruction d'infrastructures et obstacles à l'approvisionnement, "la privation délibérée d'eau infligée aux Palestiniens fait partie intégrante du génocide perpétré" par l'entité sioniste, a affirmé MSF dans un communiqué publié avec son rapport intitulé "L'eau comme arme: la destruction et la privation d'eau et d'assainissement" par l'entité sioniste à Gaza. Le rapport, qui s'appuie sur des données de MSF et des témoignages recueillis par son personnel entre 2024 et 2025, révèle que "l'instrumentalisation répétée de l'eau" par l'entité sioniste relève "d'un schéma récurrent, systématique et cumulatif".

"Elle vient s'ajouter aux meurtres directs de civils, à la destruction des structures de santé et à la démolition des habitations, provoquant des déplacements massifs de population. Ensemble, ces éléments témoignent d'une volonté d'imposer des conditions de vie destructrices et inhumaines aux Palestiniens de Gaza", a alerté l'ONG.

Les autorités sionistes "savent que sans eau, la vie s'arrête. Pourtant, elles ont systématiquement et délibérément détruit les infrastructures hydrauliques à Gaza, tout en bloquant de manière constante l'entrée des équipements liés à l'eau", a dénoncé Claire San Filippo, responsable des urgences chez MSF, citée dans le communiqué.

Selon des données de l'ONU, de l'Union européenne et de la Banque mondiale, l'entité sioniste a détruit ou endommagé près de 90% des infrastructures d'eau et d'assainissement à Gaza, notamment les usines de dessalement, les forages, les canalisations et les réseaux d'égouts. Les conséquences sont "considérables pour la santé, l'hygiène et la dignité des populations, en particulier pour les femmes et les personnes en situation de handicap", a mis en garde MSF.

R.I

## CISJORDANIE

### Alerte sur une "explosion imminente"

La Commission des affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens ont indiqué que les autorités d'occupation israéliennes poursuivent l'escalade systématique de la politique de détention administrative, en émettant récemment de nouveaux ordres ainsi que le renouvellement de décisions antérieures à l'encontre de 37 détenus. Ces décisions reposent sur ce que les autorités qualifient de « dossiers secrets », privant ainsi les détenus et leurs avocats du droit de se défendre ou de consulter les accusations portées contre eux. Selon les statistiques officielles publiées par des organisations de défense des droits humains, le nombre de détenus administratifs a fortement augmenté, atteignant 3 442 personnes au début du mois de mars dernier. Cette hausse reflète la volonté de l'appareil sécuritaire israélien d'utiliser ce type de détention comme un outil de punition collective, en dehors des normes de procès équitables ou d'actes d'accusation formels.

Dans le même contexte, des sources juridiques ont révélé un rejet quasi systématique des recours déposés par les détenus contre leurs ordres de détention administrative. Le 27 avril, les tribunaux de l'occupation ont rejeté les demandes de 43 prisonniers. Les données indiquent que le taux de rejet atteint environ 99 %, ce qui montre que l'appareil judiciaire israélien fonctionne comme une couverture légale de décisions des services de sécurité. Sur le terrain, les forces israéliennes ont mené une vaste campagne de raids dans plusieurs zones de la Cisjordanie, aboutissant à l'arrestation de plusieurs citoyens à l'aube de mardi. Les incursions se sont concentrées dans le gouvernorat de Ramallah, où cinq personnes ont été arrêtées dans le camp de Jalazone ainsi que dans les villages de Shuqba et Kafr Ni'ma, avec des opérations de fouilles et des dégradations de biens. Dans le gouvernorat de Naplouse, six personnes, dont d'anciens détenus, ont été arrêtées

après des incursions dans les camps d'Askar (ancien et nouveau) et le village de Beit Iba. Par ailleurs, un autre jeune homme a été arrêté dans la localité de Beit Fajjar, au sud de Bethléem. Ces arrestations s'inscrivent dans une série d'opérations quotidiennes visant à accentuer la pression sur les Palestiniens dans les différentes villes et localités de Cisjordanie. Sur le plan politique et sécuritaire, des médias israéliens ont rapporté la visite de l'ancien chef du Mossad, Tamir Pardo, dans des zones de Cisjordanie ayant connu des violences de la part de colons. Lors de sa tournée, Pardo a écouté des témoignages directs de familles palestiniennes concernant les violations quotidiennes qu'elles subissent, notamment les menaces et les attaques contre leurs biens. Pardo a exprimé son choc face à ce qu'il a vu, établissant une comparaison historique entre le comportement des colons et les violences subies par les Juifs en Europe au siècle dernier avant l'Holocauste. Il a déclaré que sa

mère, survivante de la Shoah, aurait été bouleversée par ces scènes, ajoutant qu'il ressent de la honte d'appartenir à ce système face au silence entourant ces crimes. Il a également averti que les politiques actuelles du gouvernement israélien ouvrent la voie à une future explosion qui pourrait être plus grave que les événements du 7 octobre 2023. Selon lui, la prochaine attaque partirait de la Cisjordanie et serait « beaucoup plus douloureuse » en raison de la complexité géographique et du chevauchement démographique, comparativement à la Bande de Gaza. Enfin, Pardo a accusé le gouvernement israélien de « semer les graines » de cette confrontation imminente en offrant une protection aux colons et en fermant les yeux sur l'escalade de leurs violences. L'ancien responsable sécuritaire estime que la poursuite de cette politique entraînera des conséquences stratégiques catastrophiques pour la sécurité d'Israël à court et à long terme.

R.I

# TÉLÉ

**TF1**

**Grey's Anatomy**

**21h10**



À l'hôpital universitaire Seattle Grace, devenu le Mercy West Hospital puis le Grey Sloan Memorial Hospital, un groupe d'internes en médecine se lance dans une aventure à la fois professionnelle et personnelle.

**TF1** SERIES FILMS

**Battleship**

**21h10**



Alex Hopper est sur le point de quitter l'US Navy, déçu par sa propre incapacité à respecter la discipline militaire. Son frère, le commandant Stone Hopper, est bien conscient des frasques de son cadet et s'inquiète pour son avenir.

**tmc**

**Les couloirs du temps : Les visiteurs II**

**21h05**



Dans un voyage burlesque à travers le temps, le chevalier Godefroy de Montmirail est déterminé à épouser la douce Prénégonde à l'époque médiévale.

**CANAL+**

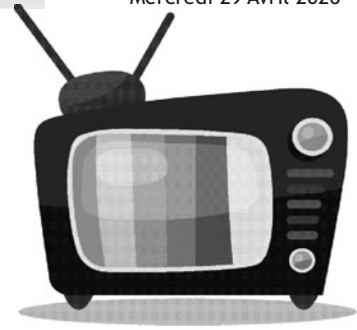
**Atlético Madrid / Arsenal**

**21h00**



Football. Ligue des champions. Demi-finale aller.

# VISION



**G STAR**

**Gentlemen cambrioleurs**



Après des années passées à se retirer du monde criminel, Brian Reader, ancien cambrioleur de haut vol, se retrouve face à un tournant tragique lorsque sa compagne succombe à une longue maladie.

**RMC STORY**  
**21h10**

**Les évadés**



Andy Dufresne, un jeune banquier respecté, voit sa vie basculer du jour au lendemain lorsqu'il est condamné à la réclusion à perpétuité pour le meurtre de sa femme et de son amant.

**T8**

**Munch**

**20h55**



Munch invite Mathieu et lui demande de se renseigner sur les intentions de l'inspectrice du service d'enquête judiciaire des finances avec qui elle a rendez-vous.

**Jeremy Renner a failli quitter Hollywood après son accident**



Jeremy Renner a subi plus de 30 fractures, une laccération du foie et un poumon collapsé lorsqu'il a été renversé par un chasse-neige en janvier 2023. Depuis, l'acteur a lentement repris le chemin des tournages mais il admet que cette décision n'a pas été simple. En effet, Jeremy reconnaît qu'il a failli abandonner sa carrière d'acteur pour se consacrer à sa santé. "Je serai en convalescence pour le reste de ma vie" a-t-il déclaré. "Je pense que ça va au-delà du métier d'acteur. J'ai failli ne pas vouloir reprendre le chemin des plateaux parce que je devais me concentrer tellement sur la vie réelle. Des trucs du genre non-fiction. Se replonger dans la fiction était un peu difficile, mais je suis content d'avoir repris." Par ailleurs, l'acteur a essayé de simplifier sa vie depuis l'accident. "Être avec ma famille, aller mieux chaque jour, rendre service et donner aux autres autant et du mieux que je peux" ajoute-t-il. "Et c'est ainsi que j'ai choisi de vivre ma vie depuis l'accident." Pour rappel, le 1er janvier 2023, l'acteur Jeremy Renner a été gravement blessé après avoir été écrasé par sa dameuse de plus de 6 tonnes en tentant de sauver son neveu près de son domicile au Nevada. Il a subi plus de 30 fractures, un traumatisme thoracique et une défaillance hépatique, frôlant la mort. Après une longue rééducation, il s'est rétabli et a repris sa carrière.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général**  
**Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication**  
**Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIA  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
Siège de la rédaction  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Tél/Fax : 028 53 59 96**  
Email: lanationquotidien@gmail.com -  
Site: www.journal-lanation.com  
**RIB : BDL 005 00170 4002162000 18**

## Saida : La 9e édition du Festival de la littérature et du cinéma de la femme à partir du 2 mai prochain

La wilaya de Saïda accueillera, du 2 au 6 mai prochain, la 9e édition du Festival national de la littérature et du cinéma de la femme, avec la participation d'écrivains et de cinéastes nationaux et étrangers. Le programme de cette manifestation culturelle propose une palette d'activités, comprenant des rencontres littéraires, des lectures poétiques, des conférences et des concours, en plus de projections cinématographiques dédiées aux longs et courts métrages. Le festival mettra l'accent sur l'écriture féminine, en accueillant des figures marquantes de la scène culturelle arabe et internationale, telles que les poétesses Karima Mokhtari et Wassila Boussis, les romancières Tassadit Kheris et Manal Benchouk, ainsi que l'auteure espagnole Ana Belén Vazquez, la Palestinienne Suzanne El-Kanz et les Tunisiennes Wafa Gharbi et Amira Ghenim. Les débats porteront notamment sur la création féminine, la mémoire et les mutations sociales. Le programme prévoit également un concours littéraire de romans à destination des femmes, visant à encourager les jeunes talents et à révéler de nouvelles voix narratives. Sur le plan cinématographique, le festival proposera la projection de plusieurs œuvres, dont le film historique Ahmed Bey du réalisateur Djamel Chourdjah, retraçant le parcours du dernier bey de Constantine et sa résistance à l'occupation française au 19e siècle. La manifestation sera également marquée par l'organisation d'ateliers de formation destinés aux jeunes, encadrés par des spécialistes de l'écriture et de la production cinématographique, afin de soutenir les talents émergents et développer leurs compétences.

R.C

## Sidi Bel-Abbes : Une journée d'étude sur Le livre et la protection du droit d'auteur

La question de la protection de la propriété intellectuelle face aux transformations numériques a été, lundi, au cœur d'une journée d'étude intitulée "Le livre : de l'idée à l'édition", organisée à la Bibliothèque principale de lecture publique Mohamed El-Kabbati de Sidi Bel-Abbes, avec la participation d'universitaires et de spécialistes du droit, de l'édition et de la littérature. Dans son intervention, le Dr. Demmouche Oussama de l'Université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbes, a abordé les défis imposés par l'évolution numérique, notamment en ce qui concerne l'intelligence artificielle générative. Il a souligné que "le livre demeure un projet issu de l'intelligence humaine pure", ce qui nécessite, selon lui, d'adapter les mécanismes de protection juridique à ces mutations technologiques accélérées, afin de préserver l'essence de la création originale. Sur le plan législatif, la Dre Lourad Naïma, de la Faculté de droit de la même université, a passé en revue les différents textes de loi promulgués par le législateur algérien pour protéger les droits d'auteur. Elle a insisté sur l'importance de la sensibilisation des créateurs aux procédures administratives d'enregistrement de leurs œuvres, afin d'éviter qu'elles ne soient victimes de plagiat ou d'exploitation illicite. De son côté, la Dre. Lout Zineb, de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Mostaganem, a affirmé que le passage de l'idée créative à la publication d'un ouvrage n'est pas seulement un processus technique, mais un parcours sociologique et académique complexe. Elle a appelé les jeunes auteurs à adopter une approche professionnelle dans leurs relations avec les maisons d'édition, en conciliant qualité artistique et exigences de diffusion. Cette rencontre, organisée à l'initiative de la Direction de la Culture et des Arts en collaboration avec l'Université Djillali-Liabès, a également été marquée par un atelier pratique animé par l'écrivaine et Dre Boukhari Kheira. Un guide pratique sur le droit d'auteur et les mécanismes de documentation des œuvres artistiques a été présenté, mettant l'accent sur la nécessité pour l'auteur débutant de maîtriser les connaissances juridiques, dès le début de son parcours créatif.

R.C

## Nâama : La 4e édition des journées de l'origami lancée

La 4e édition des "Journées de Nâama de l'origami" (art du pliage du papier) a été ouverte, lundi à la galerie de la Maison de la culture "Ahmed Cham" à Nâama. Organisée par la direction de la Culture et des Arts de la wilaya, en coordination avec l'association culturelle "Alouane" d'Aïn Sefra, cette manifestation coïncide avec le Mois du patrimoine. La cérémonie d'ouverture a été marquée par une exposition ayant attiré un large public composé d'étudiants, de jeunes et d'enfants, ainsi que de personnes aux besoins spécifiques. Les visiteurs ont pu découvrir une variété de créations en origami, comprenant des formes géométriques, des poupées, des masques, des oiseaux, des animaux et des bijoux en papier, réalisés en différentes tailles et couleurs. Le programme inclut également une exposition de livres, de revues et de brochures spécialisées, ainsi qu'une présentation introductive aux règles de cet art d'origine japonaise et à ses principaux pionniers. L'événement sera également marqué par la présentation du logo du club d'origami de l'association, inspiré du bateau en papier, et par le lancement de la première page algérienne dédiée à cet art sur les réseaux sociaux, intitulée "Origami Algérie".

FESTIVAL D'ANNABA DU FILM MÉDITERRANÉEN :

# Le film algérien "Hadda" projeté en avant-première

Le long-métrage "Hadda", du réalisateur algérien Ahmed Riad, a été projeté en avant-première, lundi après-midi, au théâtre régional Azzedine Medjoubi d'Annaba, dans le cadre du 6ème Festival du film méditerranéen d'Annaba. Le film raconte, en 76 minutes, l'histoire de l'infirmière et Moudjahida "Hadda", interprétée par l'artiste algérienne Lydia Larini, ponctuée de séquences illustrant l'héroïsme de la femme algérienne durant la glorieuse Révolution.

Le réalisateur Ahmed Riad a déclaré que ce film, qui constitue sa deuxième expérience cinématographique dans le domaine des longs-métrages, ambitionne de contribuer à la préservation de la mémoire nationale.

Pour rappel, 14 œuvres cinématographiques concourent dans la catégorie des films documentaires, aux côtés d'autres films projetés en "Classic screening", tels que "Bab El Hadid" et "Retour de l'enfant prodige" du regretté réalisateur égyptien Youcef Chahine.

L'évaluation des documentaires en compétition est confiée à un jury présidé par le directeur de la photographie, l'italien Paolo Sodi, et composé de la productrice espagnole, Sara Mansanet Royo et l'ingénieur du son algérien, Kamel Mekser.

Pour rappel, la soirée de dimanche a été marquée par la projection de courts-métrages de fiction, dont la production algérienne "La guérison"



de Sirine Ascir et "Le reflet : ceux qui restent" de Borhane Cherbal.

Les films "Je sais que tu peux m'entendre" et "El Qaher", de Palestine, ainsi que des courts-métrages de Slovénie,

de Grèce, du Liban, d'Italie, d'Egypte, d'Espagne et de Turquie ont également été projetés.

R.C

## Box-office : Michael bat les records des biopics musicaux

"Michael" a récolté 217,4 millions de dollars de recettes mondiales, un nouveau record pour un film biographique sur la musique. Michael, le premier biopic officiellement autorisé sur Michael Jackson, a résisté aux mauvaises critiques et à une production très perturbée pour démarrer avec 97 millions de dollars dans les cinémas américains et canadiens, pulvérisant un record de démarrage pour les biopics musicaux. Coproduit par la succession Jackson, Michael a largement surperformé et a largement dépassé les précédents biopics les plus performants comme Straight Outta Compton (un démarrage de 60,1 millions de dollars en 2015) et Bohemian Rhapsody (51 millions de dollars en 2018).

Les ventes internationales ont également été solides, Michael ayant récolté 120,4 millions de dollars à l'étranger, ce qui lui a valu une ouverture mondiale de 217,4 millions de dollars - un nouveau record pour un biopic musical. Cette entrée spectaculaire force Super Mario Galaxy le film à reculer en deuxième place après un règne imposant. Le film d'animation amasse tout de même 421 159 \$ lors de sa cinquième semaine, por-



tant son cumulatif très impressionnant à 8 492 339 \$. Juste derrière, le film de science-fiction Projet dernière chance conserve sa belle lancée en troisième position avec 120 714 \$ pour sa sixième semaine d'exploitation. L'horreur L'horreur place après au quatrième rang avec La momie : un film de Lee Cronin, qui ajoute 88 688 \$ à ses gains. De son côté, le drame L'aveu glisse en cin-

quième place en récoltant 43 902 \$. Le film québécois Mile End Kicks s'empare de la sixième position avec 23 888 \$, suivi de près par la romance Toi, moi et la Toscane, qui atterrit en septième place avec 22 024 \$. Le classement de ce week-end est également marqué par l'arrivée de deux autres nouveautés. En huitième place, le drame québécois Nina Roza s'insère dans la course avec

une récolte de 19 499 \$. Le film d'animation Sauteurs poursuit quant à lui son très long parcours en neuvième position, engrangeant 17 658 \$ à sa huitième semaine à l'affiche. Finalement, Plus fort que moi, la troisième nouveauté à intégrer les honneurs cette semaine, ferme la marche en dixième place avec des recettes de 13 928 \$.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Quelle poire celle-là !2 N'ont pas leur place dans une histoire d'O.3 Etait stupéfiant.4 Abaisaient les voiles.5 Discours emphatique de Churchill.- Fermés.6 Change au bon vieux temps.7 Métal de transition.- Portugaise en Angleterre.8 Indique en temps voulu.9 Des motifs sur une feuille.10 Mots).

Verticalement

1 Arbres de la veuve.2 Fait l'âne...3 Font la boule.- Possessif.4 Brille dans le ciel.- Île.5 Ville italienne ou espagnole.- Propre sur lui.6 Près de Savone.- Critique de cinéma.7 Héros de la Bérézina.- Rituel hindou.8 Finissent par trouver l'agglomération.- Couvre le pot de rose !9 Un papillon.- Le plancher des vaches.10 On y trouve Le Bonhomme.- Sorte de pot à lait.

Mots croisés grille N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Convolvulacées.2 Psittacidé.3 Référentiels particuliers.4 Alcôve.- Ville néerlandaise.5 Ville indonésienne.- Vieille espèce.6 Hommes du Désert.- Métal de transition.7 Sont au coeur d'acier.8 Commune italienne.- Fête indienne.9 Forcent à ralentir.10 Composant de collyre.- Adverbe.

Verticalement

1 Voient des glands toute la journée !2 Peuvent payer rubis sur l'ongle.3 N'est pas radié.4 Dans le Queensland.- Dans le Cher, doublement...5 Saint-Loup appelait-il ce roi ainsi ?- D'un auxiliaire.6 Nous font voir des éléphants bleus !- Z ou Louis XV.7 Bâtiment de débarquement.- Pain à cacheter.8 Est monté à l'envers.- Langue asiatique.9 Spirochètes.10 Apiacées.- Conjonction.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 32 morts et 1747 blessés en une semaine

Trente-deux personnes sont décédées et 1747 autres ont été blessées dans 1324 accidents de la route survenus durant la période du 19 au 25 avril, dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 4 morts et 25 blessés, suite à 6 accidents de la circulation, a précisé la même source.

## BLIDA

### Démantèlement d'un groupe criminel ayant volé des moutons importés

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) de Ben Chaabane (Blida) a démantelé un groupe de malfaiteurs ayant volé des moutons importés destinés aux citoyens à l'occasion de l'Aïd El-Adha, a indiqué, hier, un communiqué de ces services. "Dans le cadre du suivi et du contrôle des opérations d'importation, de regroupement, de mise en quarantaine et de vente des moutons importés de races étrangères destinées aux citoyens à l'occasion de l'Aïd El-Adha 2026, la brigade territoriale de la GN de Ben Chaabane relevant du groupement territorial de la GN de Blida est parvenue,

dans un délai bref, à démanteler l'activité d'un groupe de malfaiteurs ayant volé ces moutons dans la wilaya de Blida", précise-t-on de même source. "L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations parvenues à la brigade, selon lesquelles un individu se livrait au vol de moutons importés de race roumaine, placés en quarantaine au niveau d'une ferme située dans la commune de Beni Khellil dans la wilaya de Blida. Le dispositif de renseignement et de surveillance a été, aussitôt, activé, ce qui a permis d'intercepter un camion avec à son bord deux personnes suspectes et transportant 8 têtes ovines de race roumaine", selon la même source. Après "parachèvement de toutes les procédures légales, et en coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Boufarik, 5 suspects, âgés entre 24 et 63 ans, ont été arrêtés. 49 têtes ovines objet du vol ont été récupérées, ainsi qu'un montant de plus de 181 millions de centimes issus des revenus du bétail volé, outre le camion utilisé dans l'opération de vol". Les suspects seront pré-

sentés devant le procureur de la République près le tribunal de Boufarik après achèvement de l'enquête, a conclu le communiqué.

## SAHEL

### Près de 7,5 millions d'enfants dans un besoin humanitaire urgent

Près de 7,5 millions d'enfants au Sahel central sont dans un besoin humanitaire urgent, a alerté, lundi, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Selon l'agence onusienne, malgré des progrès en matière de santé, d'éducation et d'état civil au Niger, au Burkina Faso et au Mali, des millions d'enfants restent dans un besoin humanitaire urgent. "Près de 7,5 millions d'enfants ont be-

soin d'une aide humanitaire urgente au Sahel central. Une urgence qui reste trop loin de l'attention de la communauté internationale", a affirmé le Directeur exécutif adjoint de l'Unicef, Ted Chaiban, exhortant la communauté internationale à ne plus détourner le regard.

Au cours de sa mission de 14 jours au Niger, au Burkina Faso et au Mali, M. Chaiban a été "témoin direct d'une région riche en possibilités, mais continuellement affectée par l'insécurité, les chocs climatiques et les crises socio-économiques". L'Unicef précise que plus de 3,6 millions de personnes ont été déplacées de force par la violence. Les Nations unies ont documenté plus de 1.500 violations graves contre des enfants: meurtres, enlèvements, recrutement par des groupes armés.

En 2025 seulement, plus de 8.400 écoles ont été rendues inaccessibles, exposant les enfants aux maladies, à la détresse psychosociale et compromettant leurs chances d'un développement complet et sain.

# LA NATION

Mercredi 29 Avril 2026

## HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:43	13:10	16:29	19:49	20:53

## Météo

Alger	☀️	22	Tizi Ouzou	☀️	22
Tiaret	☀️	25	Béjaïa	☀️	24
Constantine	☀️	21	Oran	☀️	23

## MÉDIAS

### La Radio algérienne reçoit le label "Copyright Friendly" de l'ONDA

La Radio algérienne a reçu, lundi lors d'une cérémonie organisée au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, le label "Copyright Friendly" de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), une distinction qui intervient au lendemain de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle célébrée le 26 avril de chaque année. S'exprimant sur la chaîne 3 de la Radio algérienne, le directeur général adjoint de l'ONDA Mehdi Delmi a affirmé que « la radio algérienne a toujours été au plus près des créateurs et au plus près

des artistes algériens. Déjà dans la diffusion, mais aussi une diffusion légale », ajoutant que « cela a été un honneur pour l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins de remettre ce label au directeur général de la Radio algérienne pour toute la contribution ». Il faut noter que la Radio algérienne est un contributeur majeur de l'ONDA et diffuse une moyenne de 700 000 œuvres musicales chaque année, comme elle contribue à la promotion du patrimoine musical algérien et fait la promotion des auteurs des œuvres de l'esprit.

## SAISON INTERNATIONALE DE L'ALIMENTATION EN TUNISIE

### Ouverture des inscriptions pour les opérateurs algériens

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a annoncé, lundi, dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions pour les opérateurs algériens spécialisés dans la production et l'exportation des denrées alimentaires et produits agricoles, en vue de participer au Salon international de l'alimentation pour l'Afrique (IFSA Africa), prévu en Tunisie du 9 au 11 juin prochain.

Ce salon constitue un rendez-vous majeur sur le continent, où fournisseurs internationaux et grands acheteurs africains se rencontrent, dans le but de faciliter l'accès aux marchés, et de dynamiser les échanges commerciaux et de suivre les dernières tendances du secteur agroalimentaire dans la région, a indiqué la même source. Cet événement représente une plateforme idéale pour les industriels, les détaillants, les professionnels de restauration, les importateurs et les distributeurs, afin d'accéder à des solutions permettant d'améliorer leur production et de répondre à leurs besoins opérationnels, a précisé le mi-

nistère dans son communiqué. Il s'agit également d'une occasion de présenter les dernières tendances et techniques mondiales adaptées au marché africain des produits alimentaires et des boissons, avec la participation de centaines d'exposants internationaux proposant des produits innovants, allant des équipements de production durables et des solutions d'emballage avancées aux ingrédients spécifiques et produits alimentaires de niche. Le Salon couvre l'ensemble des segments du secteur agroalimentaire et des boissons, notamment les techniques de conditionnement et d'emballage, la chaîne du froid, les solutions de stockage, les services logistiques, les plats préparés, les produits de la mer, la transformation alimentaire, les aliments biologiques, les boissons, outre les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés. Dans ce cadre, le ministère a invité les opérateurs souhaitant participer à s'inscrire via le lien dédié à cet événement, disponible sur son site officiel.

## FÊTE DES TRAVAILLEURS

### La journée du vendredi 1er mai chômée et payée

La journée du vendredi 1er mai 2026, fête des travailleurs, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques et des établissements et offices publics et privés, indique mardi, un communiqué commun du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. "A l'occasion de la fête des travailleurs et conformément aux dispositions de la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du vendredi 1er mai 2026 est

chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques et des établissements et offices publics et privés, ainsi que pour les personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise le communiqué. "Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", a souligné la même source.

## FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER DU 22 AU 27 JUIN

### L'Espagne invitée d'honneur de la 57e édition



Le Palais des expositions d'Alger accueillera, du 22 au 27 juin prochain, dans ses différents pavillons, y compris le nouveau « pavillon Palestine », la 57e édition de la Foire internationale d'Alger. Cette manifestation est organisée sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, selon un communiqué de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), filiale du groupe « Safex ».

L'édition 2026 se distingue par la participation de l'Espagne en tant qu'invitée d'honneur, « une démarche qui reflète la dynamique positive des relations algéro-espagnoles au cours de la période récente et constitue une opportunité de renforcer la coopération bilatérale et d'explorer de nouvelles perspectives de partenariat entre les entreprises algériennes et espagnoles dans plusieurs secteurs stratégiques », a précisé le communiqué. Cette édition se tiendra dans les différents pavillons du Palais des expositions et,

pour la première fois, dans le « pavillon Palestine », qui représente une infrastructure architecturale moderne incarnant « un saut qualitatif dans l'organisation des salons et de grandes manifestations économiques, grâce à ses vastes espaces et à ses équipements modernes conformes aux normes internationales, ce qui renforce la position de l'Algérie comme destination d'accueil d'événements économiques mondiaux », a ajouté la même source. La Foire internationale d'Alger est l'un des rendez-vous économiques multisectoriels les plus importants. Elle met en valeur les capacités de production nationales et renforce les opportunités de partenariat et d'investissement, en offrant un espace propice aux échanges commerciaux et à la communication entre les acteurs économiques nationaux et étrangers. Elle couvre plusieurs secteurs, notamment les industries agroalimentaires, les industries électriques et électroménagères, les industries mécaniques ainsi que la si-

dérurgie, les industries de transformation, les travaux publics et le bâtiment, en plus du secteur des services. Des espaces seront également dédiés à l'exposition et à la vente directe, permettant aux exposants de promouvoir leurs produits et de renforcer leur présence sur le marché.

Cet événement économique sera également l'occasion d'organiser un riche programme de conférences et de rencontres économiques, animées par des experts et spécialistes, portant sur des thématiques liées au développement de l'industrie nationale, à l'encouragement de l'investissement et à la promotion des exportations hors hydrocarbures.

La 56e édition de la Foire internationale d'Alger (23-28 juin 2025), organisée sous le slogan « Pour une coopération commune et durable », a connu une participation record de 684 entreprises, dont 539 entreprises algériennes et 145 entreprises étrangères provenant de 31 pays, avec le Sultanat d'Oman comme invité d'honneur.